

Edition spéciale
N° 18
Le N° 3 FRANCS
 22 - RUE DE LA PAIX - PARIS

LIBRES

ORGANE DU MOUVEMENT NATIONAL DES PRISONNIERS DE GUERRE ET DÉPORTÉS

Chaque NUMÉRO
 SPÉCIAL est adressé
 gratuitement à tous nos
 abonnés, dès sa parution.

Liste de Déportés libérés le 7 mai 1945

actuellement au camp de SANDBOSTEL

PAR LE COLONEL ALBERT
 AUDIGÉ Georges, 14, rue du Pr. Wil-
 son, Levallois, ARBOUSIERE Pierre,
 57, av. de Suffren, Paris 7^e, AGUILARD
 Christophe, 54, Bd Arago, Paris 13^e, An-
 DRUCETTI Joseph, 8, Ch. de la Corvée
 St-Die (Vosges), ABAZI Adre, Landre-
 ches (Nord), ALBA ROBERT, Lebusol, 15
 Forêt-Foucault, ALBOND Jean, 95, r.
 Marceau, Paris, ALBAI Assour, 33
 V. de la C., ALLAIN Marcel, 10, rue
 de la Chapelle, Paris, AMET Louis,
 Grand-mas, Lintenas (Vosges), ANTO-
 LARD Henri, 72, rue de la Fraternité,
 Nevers, (Ain), ALBERT ALBON (L.
 Inf.), ALBERTINI ANTOINE, Bastia (Cor-
 se), ALBERTINI CURAT, La parentine,
 route de la Palisse, Toulon, ASSALIT
 Ernest, Matignat (Pyr.-O.), ANDRIEU
 Paul, 11, rue Jean-Baptiste Chouy, 2^e arr.
 ABSALON (Georges), Ste-Marie-aux-Chê-
 nes (Moselle), ARSAO Pierre, Montail-
 pas, Brives-Charensac (Hte-Loi.), AU-
 YKERE Jean-Gaston, 8, rue Crozatier,
 Paris, ANTOINE Benjamin, Les Val-
 lees-Montrose (I.-et-L.), ASTRUC Jean,
 Murat (Cantal), ALEMANY Pierre, 60,
 imp. d'Alambert, Grenoble (Isère), AU-
 BERT Louis, 4, bd Sévigné, St-Brieuc
 (6^e-de-N.-S.), ARNAL Raymond, 10, rue
 Pasteur, Oyonnax (Ain), AUFORT Paul,
 4, rue Cartault, Puteaux, APASSANY
 Lucien, 14, pte de la Saunon, Paris 13^e,
 ANTONINI Jean, 13, rue Orthonas, Pa-
 ris, AMBOISE Roger, Berzy-le-Sec par
 Sousson, ARNOULT Roger, La Ferté-
 Gaucher (S.-et-M.), ALVAREZ Gabriel,
 29, rue Richelieu, Le Mans, ABAHIZI
 Jean, 5, rue Boileau, Limoges (Hte-V.),
 BOSSERT Jean, 9, pl. de Lermé, Bor-
 deaux, BROUTH Simon, Rillanne (B.-
 A.-M.), BOUVIER Gustave, 18, rue Ca-
 det, Soissons (Nord), BIZET Alfred, 44,
 rue J.-d'Arc, Bihorel (S.-Inf.), BREUX
 Henri, rue des Champs, Aulnay-sous-
 Bois, BENARDAT Léon, 31, rue de
 Nivernais, Nevers (Nièvre), BOURGEON
 Marcel, 10, rue d'Avoye-Naun, Mont-
 chausse, BERANGER Maurice, Cou-
 ches-Aubray (Drôme), BOULOGNE
 Georges, Paris-Montreuil, BOU-
 GEORGIS Pierre, 18, bis, rue Pierre-De-
 mourès, Paris, BOUCHER René, 74, rue
 de Ribray, Nîmes, BERGER René, Mu-
 réat (Cantal), BOURGNE Eugène, 97, av.
 Jean-Jaures, Abergaville (Seine), BAN-
 BIER André, Xeuilly (M.-et-M.), BOU-
 RAIN André, 3, rue de la République,
 Paris, BROUILLON, 4, rue d'Angers,
 Compey, BOUVERET Jean, BROUDOUX
 Louis, 13, rue Gambetta, Bomain (Nord),
 BAILLOUX Jean, Hodent, par Magny-
 ce-Vexin (S.-O.), BRUNEL Marius,
 Matricourt-Cherisy, St-Paul-en-Jarez
 (Loire), BLANGINO Fred, 6, rue du
 Heux-Cimetière, Hyères (Var), BOULE-
 TT Albert, 10, rue Elzévir, Paris 5^e

Joseph, Villeloin-Coulange (I.-et-V.),
 BEARD Jacques, Paris, BLUET René,
 9, 1^e St-Lubin, Vendôme (L.-et-C.),
 BROUETTE Paul, 129, rue de Bagnelet,
 Paris 20^e, BARBARIN Lucien, 13, rue
 Léon-Jamier, Nantes, BOURGADE Remy,
 Latouille-Lentillac (Lot), BARONI Hen-
 ri, Arleux-en-Gohelle (P.-de-C.), BER-
 TRAND René, Milpéau (Alger), BERRIOT
 Raoul, Curly par Combes (Somme),
 BENJAMIN Roland, Ferrières-en-
 Gatinais (Loiret), BENSANO Domini-
 que, Kuaincy-Bâ (Aisne), BLADONE
 Maurice, 53, av. des Roses, Vénissieux,
 Lyon, BEGCLER Fernand, 73, rue J.-
 d'Arc, Lyon, BERTRAND Paul, Avri-
 court (M.-et-M.), BORDES PAUL, Le
 Malabre par Bome-les-Mines, BEGAN
 Roger, 42, rue des Vallières, Clermont-
 Ferrand, BENOIT Armand, 22, rue Ste-
 Agricole, Lyon, BONANY François, 4,
 impasse Auveran, rue Sidi el Hadad,
 Tunis, BERANGER René, 4, rue des
 Cèes, Thionex (Hte-S.), BARRAUD Ca-
 mille, 14, av. des Folles-Chailloux, Nan-
 tes, BLANFUCH Alfred, 5, rue de l'Éco-
 le-Vierge, Nîmes, BARRILLOT Fer-
 dinand, Frasnans (Jura), BUREAU Fer-
 nand, 5, rue d'Arcourt, Rouen (S.-Inf.),
 BELLAUD René, av. des Soupirs Nantes,
 BELIER Remy, 4, rue Parmentier, Ro-
 sières-Sautterre, BALME André, Sey-
 sines-Arriet (Isère), BERNARD Albert,
 Aillon-le-Vieux (Sarthe), BIGOT Loui,
 5, rue Désiré-Gueliot, Vouziers, BOU-
 LAIRE Jacques, 9, rue du Château,
 Brest (Finistère), BANOUÉ Aklé, 19,
 rue Daguerre, Paris 14^e, ROS Jean, Co-
 teau-St-Martin, Chinon (I.-et-L.), BO-
 GUET Raymond, BATTUD Louis, Con-
 dat-St-Amandin (Cantal), BRÉCARD
 Raymond, 4, rue du Port, Ay (Champagne),
 BASSET Ludovic, St-gues (Var), BALLET René, 98, pl. St-
 Jean, Chaumont (Hte-M.), BELFANT
 Georges, 7, rue du Dr Paul-Brousse,
 Paris 17^e, BONNET Moïse, BERGER
 Maurice, 8, rue Serreux, Tarare (Rhône),
 BOUVIER Emmanuel, Sennecey-
 les-Bacons (S.-et-L.), BOIVENT Georges,
 5, rue Brizeux, Fougères (I.-et-V.),
 LIER Pierre-Gerzaf (P.-de-C.), BOUES-
 TE François, Brougès par Laquerche-
 de-Bretagne, BASTIEN Albert, Mauri-

(I.-et-V.),
 CHASTEL Jean, rue de Bonne-
 Vie, Murat (Cantal), COITEN Alphonse,
 21, chemin des Mélinets, Angers,
 CONTE Roger, rue Lalande, Oyonax
 (Ain), CABREUX René, Château-Vieux,
 canton de St-Aignan, Beauvais, CA-
 TROS Pierre, La Bastière-St-Brieuc
 (C.-du-Nord), COLIN Pierre, 31 bis, rue
 de l'Abbé-Grégoire, Nancy, COLLIER
 Joseph, rue de Bonnevie, Murat (Cant-
 al), CORNU Roger, La Fressaye par
 Lillebot (S.-Inf.), COATAROCH Fran-
 çois, Lezardrieu (Cotes-du-Nord), CA-
 RIQU Pierre, Bourne-de-Trégnec (Fi-
 nistère), CARRAZ Albert, La Halo-
 lière-St-Radgonde, Tours (I.-et-L.),
 CHADES Michel, 52, allée des Plats,
 Clermont-Ferrand, CHOLET Roger,
 40 bis, rue Gambetta, Malakoff (S.),
 CHERRIER Robert, rue des Ponts,
 Blancfort (Cher), CRAPIER Pierre,
 115, av. du Chemin-de-Fer, Le Raincy,
 CHIFFLET Marcel, 23, chemin de Mé-
 rangue, Chambéry (Savoie), CASADO
 Emile, St-Amand-nd-Vendôme (I.-et-
 C.), CHABAS Paul, rue des Marais,
 Laboisse (Ain), CLERE Robert, av.
 Cronstadt, Mont-de-Marsan, CHABERT
 Paul, 102, rue Anatole-France, Oyon-
 nax (Ain), CHANAL Régis, Plaisance,
 par Brives-Charensac (Haute-Loire),
 COURTELEMONT Fer, 31, rue Er-
 nest-Renan, St-Denis (S.), CRUCIANI
 Vincent, 34, rue Mourin, Marseille,
 CHAPPAT Jean-J., Domaine d'Aspias,
 par Celle (Aveyron), CHANUDEK Ray-
 mond, Fleury (Rhône), CHAGNOT
 Henri, 74, rue de l'Arbre-Sec, Genève-
 villiers, CUPERT Jacques, 86, rue des
 Gravilliers, Paris (3^e), CORDELET Gil-
 bert, Manthou-s-Biévré (Loir-et-Cher),
 CHABANOIS Louis, 73, bd Kellerman,
 Paris (13^e), CHRETIEN Henri, 100 bis,
 rue de la République, Fontenay-le-
 Comte (Vendée), CAILLARD Serge, 11,
 allée de la Gare, Sully-s-Loire, CA-
 ZOUBA Marcel, 90 bis, rue de Pau-
 rbes (Htes-Pyr.), CHENEVIER Char-
 es, 14, bd Saint-Michel, Paris (6^e),
 COME Gérard, St-Péray-la-Colombe
 (Ard.), COUITISSON Emil, 8, rue des
 Villans, Vic-s-Côre (Cantal), CAPON
 Marcel, 6, av. d'Arras, Viotay (S.-et-

LIÈRE, R. Lignères,
 Sonnevillie (Charente), CHEVALIER
 Francis, 9, rue du Fossé, Grenoble (Is-
 ère), CHADUC Eugène, 11, place Crôis-
 Rousse, Lyon, CARRIOU Joseph, Tré-
 guet (Finistère), CHARPENTIER An-
 dré, 5, rue du Combat-des-Étants, St-
 Brieuc, CORDIER Jules, 14, cité Es-
 sène-Bernee, Belfort, COLLETTE An-
 dré, Le Neubourg (Eure), CAPELLE
 Marie, 9, rue D., Longwy (M.-et-M.),
 CALDERO René, 66, rue de la Joliette,
 Marseille (B.-du-Rh.), CROUX Victor,
 40, rue Montchalet, Lyon, CHABAUD
 Alexandre, 40, bd Rabateau, Marseille,
 CASANOVA Etienne, 44, rue Michel-
 Prisse, Paris, CARLUY Georges, Mu-
 rat (Cantal), CARTON Octave, Grisoles
 (Tarn-et-Gar.), CHANAL René, 22,
 rue Erkmann, Lunéville, CHANEL
 Maxime, Foissat (Ain), CHARTIER
 Roger, La Flèche (Sarthe), CHEVA-
 LIER Raymond, Eragny-Neuville (S.-
 et-O.), COURCELLES Yves, Martignat,
 par Oyonnax (Ain), CARRIER Louis,
 36, r. Barichon, Lyon (Rhône), CHAU-
 VIN Emile, Aiglepierre (Jura), CAPI-
 TAINE Guillaume, Kuemeneven (Fi-
 nistère), CIJOLET Marcel, 30, rue de
 Gournay, Troyes (Aube), CHASSERET
 Marcel, 50, bd Anatole-France, Auber-
 villiers, CARRET Albert, 5, rue La-
 mande, Dechy (Nord), CLAMAGIRAUD
 Armand, Senailiac-La-Tronquière (Lot)
 DE VOQUE François, 26, bd de Cour-
 celles, Paris (17^e), DESPLAS Régis, 8,
 rue du Général-Langlois, Paris, DOAN
 THUYEN, 25, rue des Vignes, Bor-
 deaux (Gironde), DE FALLOIS Théo-
 25, rue Cortambert, Paris (10^e), DON-
 DON Robert, 10, rue Bertrand, Châ-
 teauroux, DUTHÉIL Raymond, 19, r.
 Aristide-Briand, Issy-les-Moulineaux,
 OSTA, Benoit, 15, rue Thérone,
 Sallaumines, DURAND Emile, 103, rue
 de Metz, Pompey (M.-et-M.), DEL-
 AMP Charles, 31, rue du Cog, Bé-
 ziers, DESCURE Georges, 65, rue du
 Chemin-Neuf, Rouen, DUGRANRUT
 Henri, 4, rue d'Anjou, Paris (9^e), DU-
 GRANRUT Franc, 4, rue d'Anjou, Pa-
 ris (9^e), DENENVI Marius, 76, avenue
 l'offre, Verdun, DAVID Jean, 162, rue

Lorette, Avion, (P.-de-C.), DERISOUD
 Camille, 60, av. de la Garenne, Nancy,
 DACANPO Louis, 29, rue Ampère, Gre-
 noble, DUBRULLE Maurice, 14, rue
 Vauban, Liévin (P.-de-C.), DAVID Ray-
 mond, 79, rue Bisant, Grenoble, DAR-
 SEL Joseph, Lanvollon (Cotes-du-Nd),
 DELOHME Jean, rue de la Fraternité,
 Thiers (P.-de-D.), DEMAURY André,
 Boulincourt-Agnetz (Oise), DUDIOT
 Alph., 20, rue d'Amiens, Clermont
 (Oise), DUSSERRE-TELMON Jos., Les
 Combes, par St-Bonnet (Htes-Alpes),
 DANIEL Jos., 5, chemin Guidel (Mor-
 bihan), DESSOUILLES Jean, Hérou-
 vellette (Sarthe), DEROSA Sauveur,
 272, route de Gassis, Waufruges, DU-
 MAY Jean, 4, chemin des Quatre-Pelles
 Bourges (Cher), DEGEORGES Léon,
 Rupt-s-Moselle (Vosges), DARTOUT
 Roger, 1, rue Robillot, Liroges, DE-
 FAURE-DEPERET, Cornellin-Mar-
 guez (Gironde), DARNONVILLE An-
 dré, Châtillon-s-Loire (Loiret), DO-
 DANTHUN Michel, 75 bis, rue des
 Stations, Lille (Nord), DIETRICH
 Alph., 41, rue de la Paix, Sevran-Ly-
 vry, DAVID Roger, St-Germer-de-Fly
 (Oise), DUBACLE Alph., 34, rue Le
 Châtelier, Liévin, DAIRAIN Maurice,
 96, rue Valron, Paris (18^e),
 DERVIN Marius, 6, rue de Bizerte,
 Reims, DAIRIAN Maurice, 3, r. de la
 Station, Villers-s-M., DELASSUS Ray-
 mond, 63, av. Kleber, Paris-16^e, DESO-
 LIERE Marcel, Chauriat, Puy-de-Dôme,
 DORRO René, hôtel Blandan,
 Nancy, D'HABIT Gilbert, Labouville
 (Vosges), DE BLEKERE Théo, 38,
 rue L.-Gambetta, Lons, DASSA, Châ-
 des Fleurs, Paris, DENAÏFFE Henri,
 La Menitère (M.-et-L.), DESOAMPS
 Michel, 2, rue Lieut-Colonel-Dela-
 porte, Paris, DUCLEHC Maurice, Ca-
 lé de France, 2, cours de Verdun,
 Bordeaux (Gironde), DASSIN Jean,
 La Rixouse (Jura), DEGUAY Pierre,
 3, r. Jovin, Reims (Marne), D'HA-
 TIGUELONNE Henri, 191, rue Bé-
 hard, Paris-18^e,
 EDOUARD Robert, Hertin-Coupi-
 ny (P.-de-C.), MUDE Maurice, St-
 Gilles par St-Lo (Morbihan), GUDÉ
 René, St-Gilles par St-Lo (Morbihan),
 ESCOUL Rami, 21, rue de l'Arbre,
 Clermont-Ferrand, EPARDEAU ALEX,
 Le Pin-St-Michel (T.-et-Gar.), EUZ-
 NAT Henri, Le Guère (Morbihan),
 FECHOZ Louis, La Bathie (Savoie),
 FAVRIE Roger, 12, r. Trébois, Leval-
 lois-Perret, FAURE Marcel, 5, D.
 Louis-Chasette, Lyon-1^e, FAURE
 Jean, 6, p. Louis-Chazette, Lyon-1^e,
 FESSELET Marie, 14, rue de l'Uni-
 versité, Paris-5^e, FOREST Raymond,
 Mary par Mont-St-Vincent (S.-et-L.),
 FARARD André, 4, rue Albert-1^{er},

QUEST-FRANCE

Grand meeting populaire
On nous communique :
Le J. O. combat depuis
plusieurs semaines les
ennemis de la France.
Après une série de meetings
et de conférences, le J. O.
organise un grand meeting
populaire le dimanche 10
mai, à 14 h. 30, au vélodrome
de Rosoparden.

FAITS LOCAUX
A défaut de vin, voici des verres.
Le maire de Rosoparden, M.
Guillaume, a fait acheter par
le conseil municipal 100 verres
de cristal, qui seront distribués
à tous les habitants de la
commune.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

LES ELECTIONS MUNICIPALES
La liste républicaine
présentée par M. Guillaume
a obtenu 100 voix, contre
100 voix pour la liste
socialiste.

CHATEAULIN
AVIS AUX MAQUISARDS DU
BATAILLON STALINGRAD
On nous communique :
Les maquisards du bataillon
Stalingrad ont été réorganisés
et sont prêts à reprendre
leurs opérations.

SAINT-THURIN
POLITIQUE ET SANCION
Le conseil municipal de
Saint-Thurin a décidé de
prendre des mesures
pour améliorer la situation
économique de la commune.

POINT-AVEN
DONT ACTE...
Le conseil municipal de
Point-Aven a décidé de
prendre des mesures
pour améliorer la situation
économique de la commune.

QUILLONGUIN
VOL D'UN CHEVAL
Un cheval appartenant
à un habitant de Quillonguin
a été volé le dimanche 7
mai.

MELVEN
REUNION...
Une réunion a eu lieu
à Melven le dimanche 7
mai, sous la présidence
de M. le Maire.

ELECTIONS
RÉSULTATS...
Les résultats des élections
municipales ont été
annoncés le dimanche 7
mai.

RIEUS-BELON
POUR LES PRISONNIERS
On nous communique :
Une commission a été
chargée de rechercher
les prisonniers de guerre
français.

AVIS AUX REFOUILLÉS
La préfecture rappelle
aux refoeuillés qu'ils
doivent se faire inscrire
dans les bureaux de
la commune.

COMITE D'ENTRAIDE SOCIALE
On nous communique :
Le comité d'entraide sociale
de Rosoparden organise
une réunion le dimanche
10 mai.

PAIEMENT DES AIDES
On nous communique :
Le paiement des aides
sociales aura lieu le
dimanche 10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CHATEAULIN
AVIS AUX MAQUISARDS DU
BATAILLON STALINGRAD
On nous communique :
Les maquisards du bataillon
Stalingrad ont été réorganisés
et sont prêts à reprendre
leurs opérations.

SAINT-THURIN
POLITIQUE ET SANCION
Le conseil municipal de
Saint-Thurin a décidé de
prendre des mesures
pour améliorer la situation
économique de la commune.

POINT-AVEN
DONT ACTE...
Le conseil municipal de
Point-Aven a décidé de
prendre des mesures
pour améliorer la situation
économique de la commune.

QUILLONGUIN
VOL D'UN CHEVAL
Un cheval appartenant
à un habitant de Quillonguin
a été volé le dimanche 7
mai.

MELVEN
REUNION...
Une réunion a eu lieu
à Melven le dimanche 7
mai, sous la présidence
de M. le Maire.

ELECTIONS
RÉSULTATS...
Les résultats des élections
municipales ont été
annoncés le dimanche 7
mai.

RIEUS-BELON
POUR LES PRISONNIERS
On nous communique :
Une commission a été
chargée de rechercher
les prisonniers de guerre
français.

AVIS AUX REFOUILLÉS
La préfecture rappelle
aux refoeuillés qu'ils
doivent se faire inscrire
dans les bureaux de
la commune.

COMITE D'ENTRAIDE SOCIALE
On nous communique :
Le comité d'entraide sociale
de Rosoparden organise
une réunion le dimanche
10 mai.

PAIEMENT DES AIDES
On nous communique :
Le paiement des aides
sociales aura lieu le
dimanche 10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

CONVOI MORTUAIRE
On nous communique :
Un convoi mortuaire
aura lieu le dimanche
10 mai.

Contentieux militaire
Régime pour les
soldats de la
libération.

Le BON de la LIBERATION
grâce à son intérêt progressif

La Médecine moderne
redécouvre l'Air pour la
Circulation du Sang

Avancement des militaires
prisonniers de guerre

OFFRES D'EMPLOIS
On dem. Aide-ouvrier...
On dem. Ouvrier...
On dem. Employé...

FOOTBALL
SELECTION RENNES-FOURGUES
SELECTION BREST-MORLAIX

LES CANDIDATS
DE LA LISTE DE DEFENSE
NATIONALE

LA LIQUE DE LOUEST
GAGNE LE CHALLENGE
DE LA LIQUE DE LOUEST

DIMANCHE 10 MAI
CHATEAULIN
SAINT-THURIN

LES COURSES
AUTEUIL
ROSNAY

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

AGRICULTURE
A propos
de la nouvelle hausse
du prix du bétail

Octobre 1945
Ouest France ?

FINISTERE-Nord

Appel aux Internés et Déportés pour actes de Résistance

F.N.D.I.R., 51, rue Boulainvilliers, Paris

Camarades de la Résistance,
Nous voulons construire une
maison où nous serons entre
nous, uniquement entre nous,
*internés et déportés pour des
motifs de Résistance*, et aussi
une maison où chacun d'entre
nous se sentira à l'aise, quelles
que soient ses opinions politi-
ques, philosophiques ou reli-
gieuses, où nous renouerons les
liens fraternels qui nous unis-
saient dans la clandestinité.

Ne vous laissez pas influen-
cer par une certaine propa-
gande partisane et tendancieu-
se, qui veut vous imposer l'uni-
té à tout prix, c'est-à-dire une
unité factice et artificielle con-
traire au principe même de la
liberté d'association et de tou-
tes les libertés. Cette unité, si

elle se réalise dans l'avenir,
comme nous le souhaitons, ne
pourra se faire que dans le
respect de la liberté des re-
groupements et de la diversité
des origines.

Votre Fédération : F. N. D.
I. R., Fédération Nationale des
Déportés et Internés de la Ré-
sistance, est reconnue officiel-
lement par le gouvernement
qui connaît votre idéal et qui
met à votre disposition tous
les moyens sociaux nécessaires,
en accord avec nos dévoués ca-
marades de la Résistance du
Comité des Œuvres Sociales de
la Résistance (C.O.S.O.R.) qui
redevient entièrement autonome
officiellement.

Camarades Internés et Dé-
portés Politiques pour actes de
Résistance, parents directs de
nos morts : groupez vous dans
notre sein !

Salut à nos morts et à leur
famille !

Amitié fraternelle à nos ca-
marades !

Inscrivez-vous de suite près
du camarade Nicol, Maison du
Déporté, 33, bd de la Liberté,
Rennes.

APPORTS DE PÊCHE

de la semaine
du 15 au 20 octobre

DOUARNENEZ

Palangres : 7 bateaux ont li-
vré à la marée et aux ambu-
lants :

17.000 kgs de congres à 10.23
et 17,05 le kg. : 6.600 kgs de
Juliennes à 15 : 6.500
kgs de rat : 14,63
bateaux

MOTS CROISÉS

Solution

Insc. suff.
816 ;
128 ;
35.
245 ;
exp.
61 ;
47 ;
18.
354 ;
suffra-
MRP,
31 ;
361 ;
suffra-
MRP,
d., 8 ;
259 ;
suffra-
MRP,
l., 12 ;
nscrits,
ls, 8 ;
MRP,
d., 41 ;
369 ;
suffra-
252 ;
d., 2.
762 ;
exp.,
86 ;
206 ;
25

Les résistants de Vichy

Au cours de ses interrogatoires, Pétain a eu l'impudence de se représenter comme le premier en date des résistants français, l'« avertisseur », pour le marchand, et qu'on a enregistré et de lui et de ses amis bien plus qu'il ne le méritait. Vichy l'idée de la défaite était gaillardement acceptée, étant donné qu'elle avait comme contrepartie la disparition d'un régime détesté.

Dans un numéro (déjà ancien) de la « France Intérieure », que dirige Georges Oudarc, lequel n'entendit jamais résistance dans le sens que Pétain attribue actuellement à ce mot, j'ai trouvé un certain nombre de ces phrases que je consigne brièvement ici, car il est probable qu'elles ne sont pas encore tombées sous les yeux de la plupart de nos lecteurs.

La veille de la signature de l'armistice, relève J. Darcel dans la « France Intérieure » de mars dernier, le représentant français des Affaires étrangères fit remarquer au sous-secrétaire d'Etat, le texte de l'article 10 était terriblement dangereux sur son implication même. L'ennemi pouvait invoquer pour nous interdire tout ce que bon lui semblait puisque, dans l'article 10, la France s'engageait à n'entreprendre aucune action hostile contre le Reich. Le général Huntziger repartit : « L'article n'aurait pas le temps de jouer, car la guerre serait terminée dans deux ou trois jours au plus. Le lendemain, quand, dans le wagon de Bethondes, on en arriva à l'article 10, l'ennemi dit : « Je pourrais faire ces réserves à ce sujet. J'estime qu'elles seraient inutiles, car la guerre sera de trop courte durée pour que les conséquences de cet article aient le temps de se faire sentir. » A quoi le général dit : « Est-ce que vous trouvez bien optimiste, monsieur le général, le voudriez-vous voir ? »

Dès la fin de 1940 — lisons-nous encore — le secrétaire particulier de Pétain envoya à la Croix-Rouge de Vichy des colis destinés à des officiers prisonniers en Alsace. Ces colis étaient adressés à : « Capitaine X... Strasbourg, Allemagne ». Au début de janvier 1941, comme on demandait à Pétain, au cours d'une conversation, à l'hôtel du Parc, où le Président de la République est originaire, avait ouvert le voudriez-vous voir ?

La crise belge

Adversaires et partisans du retour du roi poursuivent leur lutte

Bruxelles, 27. — Les groupements de droite de la Chambre et du Sénat ont, dans une dernière séance, un ordre du jour dans lequel ils rendent hommage au patriotisme et à la bravoure de la déclaration du roi et forment le vœu que ce message soit pour le pays comme une heureuse contribution à la solution de la crise politique dans des votes constitutionnelles.

Selon des informations de presse, des manifestations se sont déroulées à Charleroi, où 10.000 personnes ont réclamé l'abdication du roi et ont entencé les orateurs des trois partis, ce qui, ainsi que le député de la Fédération générale du travail.

Le prix du permis de chasse passe à 100 fr. (départemental) et 250 fr. (général)

Selon une ordonnance parue au J. O. du 24 juin, le montant de la cotisation des porteurs de permis de chasse (qui sert à subventionner les sociétés départementales et à entretenir les brigades de gardes) passe de 25 à 50 fr. En conséquence, le prix du permis de chasse départemental (50 fr.) sera désormais de 100 fr., et celui du permis de chasse général (200 fr.) de 250 fr.

Nantes, 27. — Le journaliste Lucien Mignoton, qui écrivait dans « Le Phare » que les collaborateurs nazis, a été condamné aujourd'hui à la peine de mort par la Cour de justice de Nantes.

NOUVELLES BREVES

Gaston Brunneton, ancien commissaire aux délégations de Vichy pour le recrutement des travailleurs français pour l'Allemagne, a été arrêté par les Alliés à Berlin et envoyé à Paris, annonce l'A. F. P.

L'Allemagne fournira de l'électricité à l'Europe, principalement à la France, à la Belgique et à la Hollande, déclare le chef du département économique du 12^e groupe d'armée.

La ville de Strasbourg est déjà ravitaillée par une centrale électrique d'Allemagne.

Un correspondant américain annonce que les Alliés ont découvert une réserve de radium évaluée à 3 millions de dollars et que cela suppose la présence d'une quantité suffisante du minerai dont dispose l'Allemagne.

Le gouvernement français annonce la création d'un poste de ravitaillement en chef français en Allemagne. Aucun nom n'a encore été officiellement publié pour le titulaire de ce poste, mais l'agence Reuter fait remarquer que le général Debra de Tassel, ancien commandant de la première armée française, avait rempli jusqu'ici des fonctions semblables.

Le ministre de l'Information annonce que le gouvernement français a autorisé les compagnies de transports aériens.

de Brest et de l'Ouest

de Brest et de l'Ouest
JOURNAL REPUBLICAIN DU MATIN
D. R. Fournier
N° 236 - 2 fr.

JEUDI
28 JUIN 1945

LA CONSULTATIVE ENVISAGE DE RECOURIR A LA RÉQUISITION DES USINES DE SUCRE

Paris, 27. — La séance est ouverte à 15 h., sous la présidence du R. P. Carrière.

On adopte un projet de résolution de M. Bebeyrol, invitant le gouvernement à frapper de nullité les décisions prises par les tribunaux d'Etat et des sections spéciales des cours d'appel. Au cours de la discussion, plusieurs orateurs demandant que le projet Pétain se déroule au Palais-Bourbon.

Sont adoptés également : Une proposition de résolution de M. Lecourt invitant le gouvernement à interdire la trans-

formation des locaux d'habitation et locaux industriels ou commerciaux.

Une proposition de M. Dechaux visant à assouplir le règlement concernant le paiement des traitements et pensions aux familles des déportés.

Une proposition de M. Valentino demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires, au besoin de recourir à la réquisition des usines à sucre pour assurer le ravitaillement de la population.

MM. Le Trocquer et Hamon demandent au gouvernement de prendre une ordonnance applicable à la R. P. aux élections municipales et cantonales. Une proposition préconisant la nomination d'une commission désignée par l'Assemblée et chargée d'enquêter sur l'emploi des fonds reçus par différentes organisations.

Certains délégués ayant demandé que la date du débat sur la proposition de M. Coste, ont été adoptées les dates du 3 juillet pour le débat sur la Tunisie et le Maroc et du 5 juillet pour l'Algérie, et la séance est levée.

Demain, examen des crédits militaires pour le 3^e trimestre 1945.

PHILIPPINES Deux puissances américaines convergent sur les dernières positions fortifiées des Japonais dans la partie nord de l'île de Luzon.

LA CONSTITUANTE

Le général de Gaulle s'entretient avec les chefs de parti

Paris, 27. — Le général de Gaulle a reçu aujourd'hui MM. Marin, Louis Salliant et Léon Blum, avec lesquels il a eu de longs entretiens.

Poursuivant ses consultations, qui ont trait au projet de Constitution, à l'initiative et de réformes de la constitution, le chef du gouvernement recevra demain MM. Herriot, Thorez, et différentes autres personnalités politiques.

L'archevêque de Fribourg affirme que « LA FIN DE L'HITLERISME est une libération pour le peuple allemand »

Paris, 27. — Mgr Groeber, archevêque de Fribourg-en-Brigau, qui fut un opposant irréductible au nazisme, affirme que le fiasco décliné par le nazisme a coûté à l'Allemagne la perte de six millions d'hommes. On a supprimé tous les « improductifs » par le poison et le courant électrique. On a décapité non seulement les Allemands opposés au régime, mais même des prisonniers étrangers. On a pratiqué l'avortement sur les femmes russes et polonaises. Le prélat a révélé ensuite que les nazis savaient que le 1^{er} juillet, les billets de Fribourg-Brigau seraient bombardés le jour de l'Ascension. Ils ne firent rien pour mettre la population à l'abri, s'occupant sur les collines environnantes, d'où ils assistèrent à l'incendie de la ville.

Mgr Groeber affirme qu'il appartenait au gouvernement italien de faire ce qu'il fallait pour la défense de la situation dans laquelle elles se trouvent placées.

Il a fait remarquer que l'Italie avait exigé le versement de deux milliards sur les soldes frais d'occupation, ne faisant pas dans les conseils de l'Entente des lieux de débauche. Tout cela est bien vrai et n'est nullement le fruit d'une propagande anti-allemande. La fin de l'Hitlerisme constitue une libération pour le peuple allemand. Pour que cette libération soit complète, il faut qu'on nous aide aujourd'hui nous relever dans l'humilité.

La guerre en Extrême-Orient

La radio japonaise diffuse des ordonnances pour le cas d'invasion

Tokio, 27. — La radio japonaise a communiqué hier soir le cas où le territoire métropolitain serait envahi, une série d'ordonnances portant en particulier sur l'organisation des communications téléphoniques, télégraphiques et radiotélégraphiques qui devront être maintenues à tout prix, quoi qu'il arrive.

Les autorités militaires japonaises de Singapour s'attendent à un débarquement allié en Malaisie et emploient les populations à la construction de fortifications.

JAPON

Les Alliés effectuent un nouveau débarquement sur un nouveau chemin entre Okinawa et le Japon.

Une énorme flotte alliée est concentrée à Okinawa.

Trois navires de guerre japonais ont été coulés.

Ce matin de bonne heure, 500 superforteresses ont bombardé la principale raffinerie de carburant du Japon, près de Nagoya. Ce bombardement a coûté la mort de 14 heures après les attaques effectuées hier par l'aviation américaine contre les usines aéronautiques du Japon.

D'après la radio japonaise, une escadre alliée se trouverait à 300 km. environ de la principale île du Japon.

M. TANGUY-PRIGENT assure l'intérim au ministère de l'Intérieur

Paris, 27. — Le « Journal officiel » publie, à ce sujet, les termes duquel M. Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture, est chargé de l'intérim du ministère de l'Intérieur en l'absence de M. Tixier.

L'occupation de Berlin

New-York, 27. — Selon la radio américaine, les zones d'occupation interalliées à Berlin viennent d'être fixées.

Les Américains occuperont le sud et le sud-est de la ville, la partie orientale sera occupée par les Russes, tandis que les Britanniques contrôleront le nord et le nord-ouest.

On ne précise pas qu'elle sera la zone assignée aux troupes françaises.

La 7^e division blindée britannique qui avait reçu le surnom de « rat du désert », fait partie des contingents britanniques qui vont faire leur entrée dans Berlin à la fin de cette semaine.

La 2^e armée britannique d'ayant plus en Allemagne de quartier général, comme il a été annoncé hier, il faudra constituer un nouvel organisme spécialement conçu, qui sera chargé du commandement des forces d'occupation en Allemagne.

Bianchette FARJUS, premier prix de violon du Conservatoire, joue devant ses poupées

Pour le ravitaillement en viande de Paris

A plusieurs reprises, des bruits répandus se sont répandus selon lesquels certains trains ou wagons isolés de bétail, expédiés de Bretagne à destination du ravitaillement parisien, étaient détournés en cours de route.

Une enquête a permis de constater que les réceptions à Paris correspondaient exactement aux expéditions de la région. Ces trains sont détournés de tout fondement et ne doivent en aucun cas servir de prétexte aux cultivateurs pour ne pas satisfaire à leurs obligations vis à vis du ravitaillement général.

Il est précisé qu'avant d'effectuer dans Paris une distribution de viande aux consommateurs, les inspections ont fait d'abord que l'armée et les catégories prioritaires (travailleurs de force, cantonniers, collectivités, malades) soient servis, ce qui représente 80 % du total des besoins.

Etant donné que les réceptions de bétail atteignent rarement le pourcentage sur les inspections, il en résulte que, de-

plusieurs semaines, les Parisiens sont privés de viande. Les cultivateurs doivent donc avoir conscience de fournir le total de leurs inspections pour que l'ensemble de la population parisienne puisse enfin bénéficier d'une distribution normale de viande.

LA DÉMOBILISATION DES SPÉCIALISTES

Paris, 27. — Devant la commission de la Défense nationale de l'Assemblée, M. Paul Bourgoing a donné connaissance des intentions du gouvernement concernant la démobilitation des spécialistes rappelés individuellement.

Le gouvernement envisagerait les mesures nécessaires pour permettre qu'au plus tard le 1^{er} décembre prochain, ne se trouvent plus dans les drapeaux les spécialistes rappelés individuellement.

Ces mesures appartiennent à la Commission auxiliaire de démobilitation. L'Association pétrolière a communiqué à la Commission nationale de démobilitation les noms de spécialistes étrangers que se trouve en possession de sa liste et ceux des spécialistes de l'armement britannique et soviétique, de l'ancien

« La Conférence de San-Francisco a été un acte de foi »

déclare le Président Truman

San-Francisco, 27. — Au cours de la séance d'aujourd'hui, M. Paul-Boncour déclara :

« Entre tous les points qui nous permettent de nous réjouir sincèrement et profondément des résultats obtenus, je veux dire simplement la joie qu'éprouvent un pays et un homme à voir consacrées à l'humanité des puissances respectées, les idées pour lesquelles j'ai vainement combattu depuis la dernière guerre. »

Il s'étendit ensuite sur l'obligation faite par la nouvelle charte aux Etats membres, de concourir à la répression de l'agression et à l'application des modalités d'application de ces accords qui étaient intervenus à ce sujet.

Avant l'entrée en vigueur internationale ne sera plus désarmée contre la violence. Voici le grand pas historique accompli par la conférence, qui donne au monde l'espoir fondé sur une réalité évidente, qui pourra désormais vivre et prospérer.

« A l'heure où monte de notre cœur une immense espérance, nous de rester fidèles dans la paix à cette union qui a fait notre force dans la guerre. »

« La conférence de San-Francisco a été un acte de foi, fait dans la paix, par la guerre gardée. Si nous avions eu il y a quelques années cette charte des Nations-Unies, si nous avions eu surtout la volonté de nous servir, les millions d'hommes qui sont morts aujourd'hui seraient encore en vie. »

« Si nous n'avions la ferme volonté de recourir dans l'avenir à cette charte des millions d'hommes aujourd'hui en voie périlante certainement. »

Le président ajouta que le succès de la conférence de San-Francisco était dû au fait que les délégués des pays représentés avaient un organisme qui était international et d'élaborer cette charte des Nations-Unies il assure sa propre sécurité, elle doit être prête à la partager avec toutes les nations, et le prix de la paix pour tous les pays »

Lorsque le président Truman prit place au bureau, l'assistance, debout, applaudit si longuement que le président lui-même, eut demandé le silence.

Il prononça ses discours d'une voix forte, les soulignant vigoureusement de gestes expressifs.

Il n'y aura pas de nouvel échange de billets, mais des coupures imprimées en France remplaceront au fur et à mesure des besoins les billets imprimés à l'étranger

Paris, 27. — Au cours de la conférence de presse sur le résultat de l'échange par M. M. Eléon, après avoir annoncé les résultats obtenus à précis qu'à partir du 1^{er} juillet, les billets de France imprimés aux Etats-Unis et Grande-Bretagne qui auront toujours cours seront remplacés progressivement par des billets imprimés en France.

Interrogé sur les quatre milliards détenus par des familles italiennes, le ministre a déclaré qu'il appartenait au gouvernement italien de faire ce qu'il fallait pour la défense de la situation dans laquelle elles se trouvent placées.

Il a fait remarquer que l'Italie avait exigé le versement de deux milliards sur les soldes frais d'occupation, ne faisant pas dans les conseils de l'Entente des lieux de débauche. Tout cela est bien vrai et n'est nullement le fruit d'une propagande anti-allemande. La fin de l'Hitlerisme constitue une libération pour le peuple allemand. Pour que cette libération soit complète, il faut qu'on nous aide aujourd'hui nous relever dans l'humilité.

Edda Ciano, fille de Mussolini et veuve du comte Ciano, serait prochainement expulsée par le gouvernement belge.

LA VIE MARITIME

LES RELATIONS MARITIMES AVEC LE PROCHE-ORIENT

A la veille de cette guerre et en vertu de ses compétences douanières le plus en plus strict, le trafic était encore fort actif.

Rappelons les firmes et armements qui desservent les côtes palestino-libano-syriennes :

En tête vient évidemment la Compagnie des Messageries Maritimes, dont les forts paquebots touchaient habitude à Jaffa, Haïfa, Beyrouth, et dont les navires escales, tous les 14 jours à Alexandrie, Tripoli, Lattaquié, Haïfa.

Suivaient les marchandes exclusivement. Le trafic de navigation à vapeur Daher, dont les cargos desservent chaque quinzaine les principaux ports et touchaient évidemment les intermédiaires (comme un casseau notamment) JAFFA, HAÏFA, BEYROUTH, et dont les navires escales, tous les 14 jours à Alexandrie, Tripoli, Lattaquié, Haïfa.

« Liberté », « St-Marguerite II », étaient chargés de transporter des marchandises lourdes et encombrantes (comme les wagons automobiles, machines, etc.).

Ces navires appartenaient à la Compagnie auxiliaire de démobilitation. L'Association pétrolière a communiqué à la Commission nationale de démobilitation les noms de spécialistes étrangers que se trouve en possession de sa liste et ceux des spécialistes de l'armement britannique et soviétique, de l'ancien

vistaient fidèlement notre port pétrolier.

Dans le trafic général, nous avons passé sous silence l'armement grec, qui fit à diverses reprises des escales postées, mais non suivies, et dont l'effectif demeura somme toute sporadique.

Sur le plan du passager, la Compagnie des Messageries Maritimes était évidemment en tête, suivi bien sûr par le tonnage et l'importance du trafic des paquebots mis en service, que par la qualité bien connue de la charte.

Si l'on considère que ces deux derniers critères d'appréciation, c'est à dire le tonnage et l'importance du trafic, les compagnies de Messageries Maritimes et de « Spinnaker », touchant Beyrouth, Haïfa et Haïfa, ont compté fort bien la faveur dont ils jouissent.

Quant à ceux du périmètre d'ensemble, leur importance les vases ports et le tonnage des paquebots, c'est à dire le tonnage et l'importance du trafic, les compagnies de Messageries Maritimes et de « Spinnaker », touchant Beyrouth, Haïfa et Haïfa, ont compté fort bien la faveur dont ils jouissent.

Les Italiens pratiquaient eux, la politique des prix, car leurs paquebots d'assez médiocre tonnage (à leur tour) étaient en concurrence avec les beaux (il s'agissait le plus souvent d'unités acquises de l'ancien régime) des compagnies américaines. Leur concurrence n'a été que momentanée, car les Italiens ont été expulsés de l'entente Proche-Orient-Marshall, car leurs paquebots (à l'exception de l'« Exambour ») ont été touchés par les bombardements de Haïfa.

Quant aux Américains, leur concurrence n'a été que momentanée, car les Italiens ont été expulsés de l'entente Proche-Orient-Marshall, car leurs paquebots (à l'exception de l'« Exambour ») ont été touchés par les bombardements de Haïfa.

Quant aux Américains, leur concurrence n'a été que momentanée, car les Italiens ont été expulsés de l'entente Proche-Orient-Marshall, car leurs paquebots (à l'exception de l'« Exambour ») ont été touchés par les bombardements de Haïfa.

LE MOUVEMENT DU PORT DE DIEPPE

Ligne Paris-Londres par Dieppe-Neuchâtel, trafic de voyageurs, 430 départs, militaires : 1.638 arrivés, 1.392 départs.

Il est entré dans le port 18 navires, qui ont apporté 8.222 tonnes de charbon et 4.322 tonnes de marchandises diverses.

Ces statistiques ont été établies pour la semaine du 10 au 16 juin.

La Fédération des riverains de l'Atlantique

Maintenant qu'il s'agit de construire la paix, comme le slogan de la France seule, nous parlons encore plus enfantin et plus débile qu'il n'avait été pendant la guerre! D'ailleurs, qui a jamais pu prendre au sérieux cette balivernes? Pas même ceux qui la défendent puisqu'ils en étaient totalement arrivés à se réclamer en même temps d'une fédération européenne dont l'Allemagne aurait été l'âme diabolique. La France esclavée d'Hitler, voilà ce que devenait une fois écrite en clair, l'orgueilleuse formule de l'égoïsme sacré. Car, quelque prétentions qu'on se soit, toutes les nations sont membres d'un seul corps et le sang qui coule est un sang commun à elles toutes, chaque fois qu'elles blessent un autre peuple.

Faut-il donc en revenir à l'expérience, qui est décevante, de la Société des Nations, et réunir-nous mieux en 1945 qu'en 1919? Voilà ce que demandent dans *Demain la Paix* (Plon, éd.), deux auteurs, Jacquelin et Brière, qui ont consacré pendant la guerre et occupent de nouveaux hauts postes administratifs tant en France qu'à l'étranger. Il est indiscutable que dans ce monde qui demande une analyse, la certitude d'une paix générale, mais les créateurs de l'organisme de Genève avaient de lavis de nos auteurs, « passé trop brusquement du national à l'universel », sans respecter les étapes nécessaires d'une invention trop théorique que ce pacte où toutes les nations, quelle que fût leur taille, valent être toutes considérées en égales. Il est indispensable — soutiennent-ils — de constituer « des associations humaines suffisamment élevées au-dessus des peuples pour dominer les problèmes qui ont débordé les

frontières, mais suffisamment proches des hommes pour obtenir leur adhésion naturelle.

Et nos deux hommes, là-dessus, de chercher quelles sont les fédérations complémentaires. Les unes des autres qui pourraient appuyer l'effort de la Société des Nations. Serait-ce des continents et pourrions-nous, nous autres Français, faire partie d'un bloc européen? Non, car le continent européen n'a d'unité ni de race ni de civilisation; de plus, « il n'y a pas d'Europe sans Russie », l'Europe avec la Russie n'est plus l'Europe; elle n'est plus qu'une presqu'île de l'Asie, une nouvelle Asie Mineure au bord de l'Atlantique. Une communauté de langue ne serait pas non plus un lien suffisant entre nations; n'est-ce pas au nom du principe de la similitude de langue que l'Allemagne a voulu de force s'annexer l'Alsace-Lorraine?

Suivant nos deux auteurs, ce sont les Océans qui, loin de diviser les Etats, unissent actuellement les nations les plus solides, grâce au progrès de la navigation et de l'aviation. Sur mer, en effet, les transports ne connaissent pas d'obstacle et sont plus économiques que par terre. Sans compter qu'un chargement de 15.000 tonnes vaut trente trains et peut nourrir de farine Paris pendant un mois. « Que ceux qui vivent de l'Atlantique forment donc une Fédération économique (dans un sens géographique) qui comprendrait ses mers intérieures comme la Méditerranée et la Baltique. Les relations avec le Pacifique en feront autant et les rapports entre ces deux groupements gigantesques de peuples, par leur configuration géographique, certaines grandes puissances, telles que les Etats-Unis, le Japon, l'U.R.S.S. à figurer également dans les deux camps. »

Charles CHASSE.

VENDREDI 24 août 1945

de Brest & de l'Ouest

JOURNAL REPUBLICAIN DU MATIN

D^r R. FOURNIER N° 233 — 2 fr.

« MERCI AMÉRIQUE! » ET M. TRUMAN LUI DÉCLARE « JE SUIS HEUREUX DE VOUS VOIR »

Le premier entretien des deux présidents a duré 1 h. 15

Washington, 23. — « Oest à 16 heures (22 heures, heure française) exactement, que l'avion de l'Avro York, qui transportait le général de Gaulle, est immobilisé à l'aéroport de Washington. Le général de Gaulle est le premier à descendre de l'avion. Il fut accueilli par MM. Bidault, M. Bonnet, et par M. Summerlin, chef du protocole du département d'Etat. Vingt-cinq sous-officiers français, équipés de pistolets, forment une haie d'honneur de chaque côté de l'escalier mobile placé devant l'avion.

Le général de Gaulle passa immédiatement en revue ces gardes nationaux et se dirigea immédiatement vers le groupe des personnalités qui l'attendaient. Le général de Gaulle et le département d'Etat étaient représentés par MM. Byrnes, Dunn, Woodard et le capitaine Vardaman, attaché naval du président, ainsi que par le général Vaughan, attaché militaire du président. Le général de Gaulle portait un uniforme clair et avait toute sa décoration une simple croix de Lorraine.

Sur l'immense avion flottait un petit fanion français remis au général de Gaulle par son cortège, on pouvait voir également une énorme croix de Lorraine.

Une foule immense se pressait à l'arrivée de l'avion à l'aéroport de Washington, qui est situé à quelques kilomètres de la capitale et d'où on aperçoit dans le lointain l'obélisque et le Capitole.

De Gaulle s'approche ensuite du micro et déclare en anglais : « Mon premier mot sera pour dire : « Amérique, merci. »

« Sans l'Amérique la victoire aurait été impossible. Ensemble nous devons travailler à reconstruire le monde, en accordant les principes pour lesquels nous nous sommes battus. »

Après cette courte allocution le général de Gaulle monta en voiture et se dirigea vers la Maison-Blanche, où l'attendait le président Truman.

ARRIVÉE A LA MAISON-BLANCHE

La première rencontre entre le président Truman et le général de Gaulle s'est déroulée dans un décor magnifique devant le monument de Washington et devant la pyramide de la Maison-Blanche, où étaient rangés les détachements de l'armée de la marine et des milliers d'américains au cours de la nuit.

A 16 h. 14, la musique militaire des fusiliers-marins, qui participait à la campagne d'Afrique du Nord et à celle de l'Europe et qui avait déjà joué pour le général de Gaulle en Afrique du Nord et à l'Opéra, a été rangée à droite devant un petit groupe de journalistes et les membres de la suite. Le général Truman qui attendait l'arrivée du président du gouvernement provisoire de la France, M. de Gaulle, est arrivé à 16 h. 17, la voiture du général de Gaulle, qui se trouvait également M. Byrnes, M. Bonnet

et le général Vaughan, entra dans le jardin de la Maison-Blanche. La voiture était précédée de motocyclistes.

Le président Truman était déjà sous la portière en costume clair depuis plusieurs heures qu'on paillait.

— HOW ARE YOU ?
— JE SUIS TRÈS HEUREUX DE VOUS VOIR.

Washington, 23. — « How are you ? » dit avec un grand sourire le général de Gaulle au président Truman, et le président répondit, également très souriant : « Je suis très heureux de vous voir. »

Telles furent les premières paroles échangées entre les deux chefs d'Etat, tandis qu'ils se seraient amicalement la main.

Cette première rencontre eut lieu à 16 h. 20, sur la pelouse sud de la Maison-Blanche, où se déroula la réception n'avait eu lieu depuis

le début des hostilités et où le président Truman avait tenu à recevoir son invité d'honneur.

Le président Truman, le général de Gaulle et les autres personnalités présentes se placèrent ensuite devant le drapeau américain et le fanion du commandement militaire de Washington. Les deux chefs d'Etat se tinrent au garde à vous, tandis que la musique des fusiliers-marins jouait les « Marshalleas », puis les « Stars and Stripes ».

Quand les honneurs eurent été rendus, le président Truman et le général de Gaulle se dirigèrent vers la terrasse sud de la Maison-Blanche, où le président des Etats-Unis présenta le chef du gouvernement français à Mme Truman. Puis M. Byrnes, présent M. Bidault à Mme Truman, qui fut ensuite accompagnée vers le salon rouge de la Maison-Blanche.

ACCUEIL CHALEUREUX A WASHINGTON

Washington, 23. — Washington, qui est une ville très réservée, a reçu le général de Gaulle avec beaucoup d'enthousiasme. Dans les rues de la capitale des milliers de personnes accablèrent le général de Gaulle de courtes et brèves salutations. Le cortège était annoncé, les sirènes se mettaient à hurler et les spectateurs qui reconnaissent le général de Gaulle, le Vire de Gaulle à la Maison-Blanche.

Le général de Gaulle a répondu en français à l'amitié franco-américaine, plus nécessaire que jamais.

Le président Truman a fait la surprise d'offrir le champagne à ses hôtes français.

La tradition de la Maison-Blanche veut que des plats simples typiquement américains soient servis au cours des dîners officiels. Le dîner qui fut offert en l'honneur du général de Gaulle comprenait donc des mets américains. Les Européens ne sont pas accoutumés; mais espagnol en gris, dindeaux sur lit de selse et d'après des rapports de première main, l'atmosphère a été excellente de bout en bout.

UN SECOND ENTRETIEN

Le général Marshall a quitté le déjeuner offert dans le goût de ce qui est habituel au roi George VI.

Le général Marshall a quitté le déjeuner offert dans le goût de ce qui est habituel au roi George VI.

Comment seront déterminées les circonscriptions électorales

Paris, 23. — Le ministère de l'Intérieur a communiqué l'ordonnance du 17 août sur le régime électoral, applicable aux élections générales de 1945, publiée au « Journal Officiel » du 19 août, déterminant automatiquement le nombre de sièges qui seront attribués à chaque département sur la base de la population de nationalité française décombrée lors du recensement de 1936.

Il est attribué à tout département 2 sièges au moins. Le département qui a plus de 100.000 habitants a droit en outre à autant de sièges que sa population comprend de fois 100.000 habitants.

Au-delà de ce premier chiffre, la France, divisée en 47 départements, excède 25.000 habitants; elle a droit à un siège supplémentaire.

L'ordonnance du 17 août stipule que, lorsque le département a droit à plus de 9 sièges, il est divisé en 2 ou plusieurs circonscriptions électorales, à chacune desquelles sont attribués de 3 à 9 sièges.

La division de ce département en circonscriptions et la détermination du nombre des sièges pour chaque circonscription, feront l'objet d'un décret rendu au Conseil des ministres.

NOUVELLES MARITIMES

La reconstruction de l'arsenal de Cherbourg

Elle est déjà commencée. 150 ouvriers sont à pied d'œuvre et vont être prochainement renforcés. La durée des travaux est prévue pour 2 ans.

L'ACTIVITÉ DU PORT DE CHERBOURG

Navires ayant effectué des opérations à Cherbourg du 15 au 18 août :

« Ernestine Koranda », américain, 1.200 tonnes; « Ganarry », anglais, 142 véhicules; « Vulcanus », hollandais, 1.500 tonnes de pommes de terre; « Louis A. Milne », américain, notre hôpital; « Ganay », anglais, 150 véhicules; « Mammy », norvégien, 890 tonnes de pommes de terre; « France Y. Slanger », américain, notre hôpital; « Empire Heart », anglais, 264 tonnes de charbon; « Gun », norvégien, bicyclettes, tomates, dattes, 206 tonnes de pommes de terre; « Po-malhout », français, 8.000 tonnes de divers; « John M. Morehead », américain, sur lest; « Paul-Emile Jarvis », anglais, 2.200 tonnes de matériel; « Liffane », anglais, 2.500 tonnes de charbon; « Samdry », anglais, 121 véhicules; « Liffane », dansis, 1.321 tonnes; « Mammy », dansis, 206 tonnes; « Mammy », anglais, 115 véhicules; « Heln », norvégien, 646 tonnes de pommes de terre; « Madagascar », français, sur lest.

ARRIVAGE DE SOJA AU HAVRE

Le cargo « Roger Moore » est arrivé au Havre avec 8.533 tonnes de soja.

NAVIRES ATTENDUS

Au Havre, à Rouen ou Boulogne : « Sidney Wright », des E.-U., avec 8.215 tonnes de soja et Henry Le-noley », des E.-U., avec 4.700 tonnes de soya; « 3744 », de Colons; « Silt Mitchell », des E.-U., avec 1.943 tonnes de ciment, 4.234 tonnes de coton et 721 tonnes d'acier.

M. HERRIOT EST ELU PRÉSIDENT du parti radical

Paris, 23. — Par acclamations, M. Edouard Herriot a la présidence du parti radical.

Le discours de M. Herriot

M. Herriot prend la parole : « M. Jacques Kayser a exprimé l'inquiétude que l'avenir de la France pourrait faire naître. Nous sommes, certes, inquiets. Mais nous voyons la part faite à la France dans les conseils internationaux, blessés, mais nous voyons la justice surtout, car nous ne sommes pas des nationalistes.

« Ce traitement n'est pas juste. Certes, nous avons pu commettre des fautes, mais nous montrons au moins autant d'intelligence que certains de nos amis étrangers envers nous-mêmes.

« Je reconnais que nous avons succombé dans le premier choc de la bataille, mais je répète, comme de Gaulle l'a dit, et je réaffirme de la première bataille d'une longue guerre, l'Union So-viétique elle-même, avec sa prodigieuse armée, a dû plier sous le premier choc, mais grâce au génie militaire de Staline, l'U.R.S.S. remporta le jour de Moscou sa victoire de la Marne ».

« Qu'avons-nous demandé ? Nous, en France, nous avons demandé le repliement sur notre empire africain alors qu'on a été accusé, en gagnant, pour abandonner le territoire national. Nous avons alors résisté sur place, sous le joug. Dans ces conditions, je dis que la France a fait tout son devoir et qu'elle mérite plus que de la reconnaissance.

M. Herriot fut très ému : « France, vous avez beaucoup souffert, mais en vous rendant votre libre et votre visage, vous retrouverez votre prestige et votre dignité.

« Mes amis, si vous voulez la rendre forte, rendez-la forte et républicaine. »

LES ELECTIONS

Le congrès passe ensuite à l'étude des alliances électorales, et les auteurs de la motion demandant des consignes précises. La question est renvoyée car on attend les résultats de la réunion des partis demandant au C. G. T. où des radicaux réclameront une démarche concertée auprès du gouvernement pour obtenir la proportionnelle intégrale et l'utilisation des restes sur le plan national.

LA DÉCLARATION DU PARTI

« Conscient de représenter les classes laborieuses qui collaborent à la reconstruction nécessaire de la nation, le parti radical, au cours de son 35^e congrès, à un examen de conscience, à la fin duquel il est heureux de constater la fidélité de ses militants à sa doctrine et de leur accord pour affirmer un programme d'action net et vigoureux, et pour déclarer que lui qui souleva l'union contre ceux qui ont voulu, après avoir libéré la patrie, de l'hériter la République. »

Cette libération a pour conséquence le respect de la conscience, assurée par les lois de laïcité, expression de l'indépendance et de la neutralité de la

Les Russes débarquent à Port-Arthur

Mac Arthur ordonne à tous les membres de l'état-major japonais d'être présents à son arrivée à Tokio

Mac Arthur a ordonné que des membres de l'état-major nippon soient présents lors de son arrivée sur l'aérodrome de Tokio, mardi prochain.

MANŒUVRES D'INTIMIDATION

A bord du Duke of York, 23. — La flotte combinée anglo-américaine a effectué, aujourd'hui, à proximité de Tokio, une imposante démonstration navale et aérienne.

Plus d'un millier d'avions survolaient la plus grande flotte de guerre combinée qu'on ait jamais vue. La manœuvre a duré environ deux heures.

AU JAPON, LES BOMBARDEMENTS ONT FAIT DIX MILLIONS DE VICTIMES

Tokio, 23. — De l'agence Domei : « Selon les renseignements fournis par le Q. G. de la défense aérienne, le nombre des victimes de la guerre s'élève à dix millions. Ce chiffre représente un sixième de la population du territoire métropolitain du Japon. »

QUIMPER

ABATAGE CLANDESTIN. — Léon Le Gall, boucher à Quimper, fut pris, en février 1943, d'abatage clandestin d'un bovin. Il a été immédiatement arrêté. L'animal a été saisi et remis au ravitaillement général. Son complice Jean Coligé, dit Jean La Cour, a été arrêté.

DANS LA POLICE. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 34 ans, de M. Marcel Cosco, inspecteur de police régional, rétrogradé de Lorient, affecté à Quimper depuis 2 ans. M. Cosco est décédé après une longue et douloureuse maladie. Il était très estimé de ses collègues. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à 14 h., en la chapelle Ste-Thérèse. A sa famille cruellement éprouvée, nous adressons nos vives condoléances.

HOMONYMIE. — Dans notre numéro du 17 courant, nous avons dû par erreur que Jeanne L'Heugelin, habitant à Les Maris-Quimper, avait été condamnée à l'indignité nationale.

Il s'agit de Marie-Jeanne L'Heugelin, conciliée rue de Pont-l'Abbe.

AUX DEPORTES POLITIQUES ET A LEUR FAMILLE. — Les déportés politiques de l'agglomération quimperoise ou leur famille sont priés de passer les mercredis et samedis — à partir du mercredi 29 août de 14 à 18 heures, rue de l'Ange-départ, 6, boulevard de Kerguelen, 1er étage, pour recevoir la somme qui leur revient sur le produit de la kermesse du 22 avril.

Un pressant appel est fait aux ex-internés politiques pour qu'ils se fassent inscrire au fichier départemental, 6, boulevard de Kerguelen, en vue de l'obtention de la carte et de l'insigne de « l'interné et du déporté ».

ETAT CIVIL. — Publications de mariage: Marcel Mariot, manœuvre, et Paulette Le Guen, s. F., domiciliés à Quimper; Pierre et Marie L'Heugelin, à Quimper; et Lucienne Kermon, couturière, à Brest.

Mariages: Gilbert et Quimper, et Anne-Marie Renaud, couturière, à Brest; René et Jacqueline Renaud, à Brest; Jacques et Marie-Thérèse Fontaine, à Brest; Georges Guesnel, lieutenant, et Marie-Madeleine Marchadier, à Quimper.

Décès: Jean Schieler, veuf, Le Roz, 77 ans, cultivateur, à Les Maris-Quimper; Alain Cario, soldat, 24 ans, 3 rue de l'Hoplice.

DOUARNENEZ

OBSÈQUES D'ALAIN CARIOU. — Le bureau des P. G. de Douarnenez a fait part aux membres de l'association du décès de leur camarade Alain Cariou, et les prient d'assister à ses obsèques aujourd'hui, vendredi, à 16 heures. Levée du corps à son domicile, 3, rue des Baigneurs, Jeudi soir, à 20 h. 30.

J.O.C. — Réunion à Valombréze, Jeudi soir, à 20 h. 30.

M.R.P. — Réunion lundi 27 août, à 20 h. 30, salle Raphaël, Présents: indispensable.

U.P.F.N. — Les chefs de famille passibles de la contribution mobilière doivent adresser avant le 15 septembre, au contrôleur des contributions directes, une déclaration indiquant les noms et dates de naissance de leurs enfants.

— Réunion d'études le dimanche 26 août, à 16 h., salle Coërin Finoc'h, à Floaré.

FOIERS du 22 août. — Palanços: 5 bateaux avec 10.000 kg. de congès, 10,23 à 15,05 le k.; 9.700 k. de Julienne, 15 fr. le k.; 5.800 k. de Julienne, 15 fr. le k.; 4.000 kg. de pocheaux, 12,19 à 14,63 le k.; 600 k. de sapins, 6 à 7,50 le k.; 50 k. de téréb., 54,35 le k.; 500 k. de squales, 6,25 le k.

Chalut: 1 bateau avec 25 k. de coque, 70 fr. le k.; 1 " " avec 14,63 le k.; 30 k. de bats, 10 fr. le k. Le tout à la mare.

Langoustes et homards: 1 bateau avec 25 k. de langoustes à 120 fr. le k.; 25 k. de homards à 110 fr. le k. Le tout à la mare.

Pêches maquereaux: 15 bateaux, avec 2.000 maquereaux (moule 14-20 au thon). Le tout vendu à la population, 15 à 24 fr. le k. (moule 14-20). 2 bateaux avec 3.400 thons, vendus comme suit: à 32 fr. le k.; 3.100 thons; ambrants, 200; céfalants, 100. Le tout par bateau de 1.400 à 2.000 thons.

Membre actif du P. N. B. et agent zélé de la Gestapo, Corentin Kergoat comparait devant la Cour de justice

Corentin Kergoat, 31 ans, célibataire, employé d'assurances à Châteaulin, fut inculpé d'intelligences avec l'ennemi. Son activité antipatriotique fut considérable sous un rôle odieux comme agent au service de l'Allemagne.

Fait prisonnier par les Allemands en 1940, Kergoat fut libéré grâce à l'intervention des autonomistes bretons. Retiré à Châteaulin, il sollicita au P.N.B. et devint rapidement un propagandiste actif du parti. Il courait les murs d'inscriptions préparées au collage. De plus, il était le plus des sympathiques pour les Allemands.

En mars 1943, Kergoat manifesta ses sentiments pour la première fois en signalant à un homme réfractaire au S.T.O.

En septembre de la même année, il s'affilia à une organisation des services de renseignements allemands, dont le chef était un nommé Vessiau, de Fontenay-le-Comte. Il fut ensuite par Fourcy, rédacteur à la Gestapo.

Le 20 janvier 1944, Kergoat, qui se trouvait en congé à Châteaulin, fut arrêté par des agents de la Gestapo (Morbihan) avec deux autres agents, afin de découvrir les pilotes anglais qui s'y cachaient. Ils se présentèrent au presbytère. Le recteur, M. Le Goff, leur demanda d'adresser au teneur d'un café qu'il désigna et à l'instituteur. Le soir même, ces deux personnes furent arrêtées et incarcérées à Vannes.

Kergoat nie toute responsabilité dans cette affaire et dans l'affaire précédente.

En février 1944, il se présente comme réfractaire au S.T.O. à l'adresse de Stéphane Le Goff, à Fontenay-le-Comte, et lui procure de fausses cartes d'identité. Celui-ci refusa. L'affaire n'eut pas de suite.

Quimperlé

DECORATIONS BIEN MERITÉES

Tous les Quimperlois apprendront avec plaisir que Mlle Marguerite de Bars, modiste, rue Sévigné, et M. Louis Corvais, orthopédiste commis d'économie de l'hôpital, viennent de recevoir la médaille de guerre pour leur activité dans la Résistance.

Mlle Le Bars entra en octobre 1943, dans le réseau Cahorsacien, sous le pseudonyme de « Rose ». Elle se consacra avec une précieuse collaboration par son activité enthousiaste, son empressement à fournir ces renseignements précieux, son dévouement à assurer des liaisons périlleuses, son adresse à recruter des agents qualifiés, prouvé de fausses pièces d'identité, à ravitailler les maquis.

Tout ce travail clandestin et risqué fut accompli bénévolement. Mlle Le Bars n'ayant jamais voulu de salaire, son engagement de frais que lui octroyaient ses nombreux déjeunés.

M. Louis Evin s'engagea dans le « réseau F 2 » en septembre 1943. Il fut rapidement distingué par ses supérieurs. Il fut nommé adjoint au chef de secteur. Ses attributions concernaient le recrutement des sous-marins, les liaisons, les déplacements, les déplacements de troupes, etc.

Le chef de secteur avait été démis de ses fonctions et M. Evin fut nommé en remplacement. Il continua à assurer le service jusqu'à la libération dans ces conditions particulières, méritant de ce fait de nombreuses félicitations les plus chaleureuses.

La mort d'un brave

Nous apprenons la mort du capitaine de gendarmerie François Kerherff, survenu au camp de Mathausen, le 10 janvier 1943. Ancien combattant des dix dernières années de guerre avec le capitaine Kerherff fut un pionnier de la Résistance. Son dévouement et sa bravoure lui furent reconnus. Il fut arrêté et déporté en Allemagne, où il mourut de privations et de misère.

— Votre conduite a été odieuse, dit M. le procureur de la Cour de Justice, dit M. le procureur de la Cour de Justice.

NOUVEAUX PIÈGES

Kergoat et son complice Le Bars, se rendirent ensuite à Carhaix, où ils possèdent à M. Michel des armes et un poste radiotelephonique. Ils furent passés pour des membres de l'armée secrète. Ils furent conduits comme réfractaires à l'usine de M. le procureur, où ils furent arrêtés et conduits à la Cour de Justice.

— L'Industrielle « BREST ».

AVIS DIVERS

COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES DE BREST REPLE A QUIMPER

Inscriptions pour l'examen d'entrée. — Onques l'annuaire d'entrée de l'annuaire de Brest, le 21 septembre 1943.

— Onques l'annuaire d'entrée de l'annuaire de Brest, le 21 septembre 1943.

— Onques l'annuaire d'entrée de l'annuaire de Brest, le 21 septembre 1943.

— Onques l'annuaire d'entrée de l'annuaire de Brest, le 21 septembre 1943.



BONS DE LA LIBERATION à intérêt progressif

Avis important aux navigateurs

L'inscription maritime de Commerce, Communiqué.

Le châtier à Nerto a découvert une cargaison de 30 tonnes dans l'ouest de Penmarch par 47° 40' de latitude N.

Il ressort à s'en être sans danger pour le chalutier.

SPORTS

ATHLETISME

LA SUÈDE BAT LA FINLANDE. — Au cours de la semaine écoulée de la Coupe de Scandinavie (Suède-Finlande), quelques bons athlètes ont été remarqués. Le Suédois, 1'44" 6/10 sur 110 m. haute par Lindman, 1'52" 2/10 sur 100 m. par Stenlund, sur 200 m. par Stenlund, sur 200 m. par Stenlund, sur 200 m. par Stenlund.

CYCLISME

COURSES A MESLAN. — A l'occasion de la fête patronale, le comité des fêtes organise dimanche 28 août, à 16 h., une course de cyclo sur 100 kilomètres. Le prix: 1.100 fr. de prix. Les concurrents sont les suivants: L'U.V.P. (partout sur 10 km.); F.C.P. de Brest. Nombreuses primes de passage. Les renseignements précis seront communiqués par nos confrères.

HIPPISME

GRANDES COURSES DE COLOBBED. — C'est dimanche 2 septembre qu'aura lieu les grandes courses hippiques au Collobed, à l'âge de 3.000 fr. de prix.

CONVOICATIONS

A L'E. S. DE POUILLAUEN. — Après plusieurs mois d'inactivité, des membres de l'U. S. de Poullauen se réunissent.

Une Réunion générale, tenue le mardi 24 août, à 20 heures, a permis de rassembler tous les membres volants.

Dès la mi-septembre les équipes de football commenceront à jouer. Il est particulièrement intéressant et encourageant de voir tous les joueurs de retour. Il est espéré que tous les joueurs voudront fournir tous leurs efforts.

RECHERCHES

TRÉNER Le Joueur, N. 11.277, P. 25.

Mme T. Le Joueur, N. 20, rue Banno, à Carhaix (Finistère).

RECHERCHES

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE DES ANNONCES: TELEGRAMME (74). 6-54, 6-50, 6-52

Imprimerie de la « Télégramme »

Vendredi Soir
à l'Opéra
NATIONALE

LOTÉRIE NATIONALE

Association des Sinistres Bretons

LES DENONCIATIONS ANONYMES

Les préfetures communiq...

— Votre conduite a été odieuse, dit M. le procureur de la Cour de Justice, dit M. le procureur de la Cour de Justice.

CONCARNEAU LES LUTTES BRETONNES

Le public nombreux qui se pressait dans l'enceinte des luttes bretonnes a assisté avec un très vif intérêt aux démonstrations des luttteurs de Fouesnant, les luttteurs Cadou et le jeune Alain Pétillon.

Palmarès: poids légers: Alain Pétillon vainqueur aux points de Jean-Louis Quinio.

Toutes catégories: 1. Laurent Cadou; 2. Alexandre Cadou qui, malgré ses 23 ans, a conservé une belle force; 3. Alain Pétillon; 4. Jean Fleuter; 5. François Cadou.

SAINT-GUENOLE

RECITATION. — Contratement à ce que nous avons annoncé dans notre numéro d'hier, le cortège se formera ce soir, à 20 h. 30, à la mairie, et se rendra pas à Kernivou, mais ira déposer une gerbe sur la tombe de M. Selin, au cimetière de Trégou.

LA CEREMONIE DE CE SOIR

Tous les groupements qui assisteront ce soir à la cérémonie ont été convoqués à la mémoire de M. Louis Krebs, sont priés de se rendre en cortège après cette cérémonie au cimetière de Lanric où sera déposée une gerbe sur la tombe de M. Pieard, tué en combat contre les Allemands, vers le 15 mai.

ERQUE-ARMEI

RAVITAILLEMENT. — La distribution des titres d'alimentation aura lieu aux dates ci-après: lundi 27 août, à 14 h. A et B; mardi 28, à F; mercredi 29, C à E. Le 30 septembre, lettres A, B, C, D, E, sept, après-midi, régime, à la papeterie; les 4, 5, 6, régimes, suppléments pour familles nombreuses.

LAUNDEUC

Diverses attractions sont organisées pour le samedi 28 août. Les courses sont dotées de prix intéressants et le soir un grand bal réunira la jeunesse.

GRANDE FETE J.O.C.

Fête d'installation le dimanche 3 septembre, à 16 h. (heure officielle).

LANRIEC

REUNION DES P. G. — Réunion des anciens prisonniers de guerre à la salle Gardanne, le dimanche 28 août, à 10 h. 30.

LOCTUDY

COMITE LOCAL DES PRISONNIERS. — Les équipes de quêtes et responsables des compteurs de kermesse sont priés de venir à la réunion d'arrondissement le samedi 26 août, à 20 h. 30, salle Gouzien, Poulpey. Présence indispensable des membres du bureau.

PLOZEVET

F. C. F. — Réunion de la section dimanche 28, à 14 h. en la salle Francaise, salle de la gare. Présence indispensable.

Châteaulin

RAVITAILLEMENT. — La distribution des titres d'alimentation aura lieu aux dates ci-après: lundi 27 août, à 14 h. A et B; mardi 28, à F; mercredi 29, C à E. Le 30 septembre, lettres A, B, C, D, E, sept, après-midi, régime, à la papeterie; les 4, 5, 6, régimes, suppléments pour familles nombreuses.

CARHAIX

RECITATION. — Contratement à ce que nous avons annoncé dans notre numéro d'hier, le cortège se formera ce soir, à 20 h. 30, à la mairie, et se rendra pas à Kernivou, mais ira déposer une gerbe sur la tombe de M. Selin, au cimetière de Trégou.

SAINT-HERNI

LA FETE DES PATRIOTES. — Le comité d'assistance aux P. G. organise en faveur des déportés une fête de réunion qui se tiendra au bourg, dimanche 28 août.

En voici le programme: à 10 h., service solennel. Après la grand-messe, cortège au monument aux morts, dépôt de gerbes, cortège jusqu'au cimetière, dépôt de gerbes. 11 heures, banquet offert à tous les réfractaires par le comité d'assistance, salle Bourlé, 18 heures, salle Bourlé, bal public.

SAINT-OVETRE

RADIO L. G. M. — Après un arrêt de bientôt 3 ans, les établissements L. G. M. se préparent à reprendre leur activité. Les émissions de radio seront assurées par M. G. M. L'assemblée L. G. M. s'effectuera le 28 août, à 10 h.

SAINT-HERNI

LA FETE DES PATRIOTES. — Le comité d'assistance aux P. G. organise en faveur des déportés une fête de réunion qui se tiendra au bourg, dimanche 28 août.

En voici le programme: à 10 h., service solennel. Après la grand-messe, cortège au monument aux morts, dépôt de gerbes, cortège jusqu'au cimetière, dépôt de gerbes. 11 heures, banquet offert à tous les réfractaires par le comité d'assistance, salle Bourlé, 18 heures, salle Bourlé, bal public.

SAINT-GUENOLE

RECITATION. — Contratement à ce que nous avons annoncé dans notre numéro d'hier, le cortège se formera ce soir, à 20 h. 30, à la mairie, et se rendra pas à Kernivou, mais ira déposer une gerbe sur la tombe de M. Selin, au cimetière de Trégou.

LAUNDEUC

Diverses attractions sont organisées pour le samedi 28 août. Les courses sont dotées de prix intéressants et le soir un grand bal réunira la jeunesse.

IMPRESSIONS sur l'Allemagne occupée

CONVERSATIONS AVEC ALBERT LE BAIL

En qualité de vice-président de la Commission de la Défense, Albert Le Bail a été interviewé par nos journalistes. Il nous a exposé ses impressions sur l'Allemagne occupée, les problèmes militaires et politiques qui se posent, les difficultés de l'administration et de la production, les conditions de la vie des Français, les réactions de la population, les perspectives de l'avenir.

NOUVELLE ADMINISTRATION

« Nos impressions en France sont très diverses. Elles sont d'abord de nature politique. Elles concernent l'administration, la production, la vie des Français, les réactions de la population, les perspectives de l'avenir. »

ADMINISTRATION CIVILE

« L'administration civile est en train de se constituer. Elle est composée de fonctionnaires français et allemands. Elle est chargée de gérer les affaires courantes de l'Allemagne occupée. »

OBSCURITE

« Malgré cette ignorance qui prévaut en France, les Allemands ont réussi à imposer leur système de production et de distribution. Ils ont réussi à contrôler les ressources de la France. »

A PEUPLE LIBRE, PRESSE LIBRE

« La France est un pays libre. Elle a le droit de disposer de sa propre presse. Elle a le droit de s'exprimer librement. »

Le Télégramme

Samedi - Dimanche de Brest & de l'Ouest
JOURNAL REPUBLICAIN DU MATIN

Toutes les questions intéressant la France et les Etats-Unis seront discutées au cours des entretiens qui se déroulent à Washington

Washington, 22. — Le président Truman a déclaré qu'il discutera toutes les questions intéressant la France et les Etats-Unis au cours des entretiens qui se déroulent à Washington.

M. BIDAULT INSISTE SUR LE TON CORDIAL DE SES CONVERSATIONS

« M. Bidault insiste sur le ton cordial de ses conversations avec le président Truman. Il souligne que les relations franco-américaines sont de nature à favoriser la paix et la coopération internationale. »

Le général de Gaulle répond aux journalistes américains

« Le général de Gaulle a répondu aux journalistes américains en soulignant l'importance de la France dans la reconstruction de l'Europe. Il a déclaré que la France est prête à coopérer avec les autres nations pour assurer la stabilité et la prospérité de notre continent. »

La Pologne est le pays le plus malheureux d'Europe

« La Pologne est le pays le plus malheureux d'Europe. Elle a subi de terribles souffrances pendant la guerre et elle continue de souffrir de la famine et de la misère. »

AU CONSEIL DES MINISTRES

« Le Conseil des ministres a discuté les questions relatives à la production et à la distribution des biens de consommation. Les ministres ont décidé de prendre des mesures pour améliorer la situation de la population. »

Huit millions de tonnes de charbon pour l'Europe au lieu de six millions

« L'Europe aura huit millions de tonnes de charbon au lieu de six millions. Cette augmentation est due à la coopération internationale et à l'effort des nations alliées. »

LE « QUEN MARY » EFFECTUE SON PREMIER VOYAGE CIVIL

« Le « Quen Mary » a effectué son premier voyage civil. Il a transporté des passagers et des marchandises entre les ports de Brest et de l'Ouest. »

LE 36^e CONGRES RADICAL-SOCIALISTE

« Le 36^e congrès radical-socialiste a eu lieu à Brest. Les délégués ont discuté les questions relatives à la production et à la distribution des biens de consommation. »

MM. DALADIER ET STEEG SONT EUS PRÉSIDENTS D'HONNEUR DU PARTI

« MM. Daladier et Steeg ont été élus présidents d'honneur du parti radical-socialiste. Ils ont été félicités pour leur engagement et leur dévouement à la cause de la France. »

Des « détachements-suicide » japonais se battent toujours en Mandchourie

LES NEGOCIATIONS COMMENCERONT DIMANCHE A SINGAPOUR

Les négociations commenceront dimanche à Singapour. Les Japonais continuent de combattre en Mandchourie avec des détachements-suicide. Les Alliés ont subi de lourdes pertes.

Les communistes chinois se préparent à l'offensive

« Les communistes chinois se préparent à l'offensive. Ils ont rassemblé de grandes forces militaires et ils sont prêts à attaquer les forces nationalistes. »

CHARGE SES AMIS

« Le général de Gaulle a chargé ses amis de lui transmettre ses salutations et ses pensées. Il leur a demandé de continuer à travailler pour la France et pour la liberté. »

IL RESTE AUX JAPONAIS un cuirassé sur 14 et 22 sous-marins sur 240

« Il reste aux Japonais un cuirassé sur 14 et 22 sous-marins sur 240. Les Alliés ont détruit la plupart des navires japonais. »

Anglais et Chinois occuperont l'Indochine jusqu'à l'arrivée de nos troupes

« Les Anglais et les Chinois occuperont l'Indochine jusqu'à l'arrivée de nos troupes. Ils ont pris des mesures pour assurer la sécurité et la stabilité de la région. »

Laval préfère répondre par écrit

« Laval préfère répondre par écrit. Il a écrit une lettre au président Truman dans laquelle il expose ses vues sur la situation internationale. »

35.000 CHEVAUX POUR LA FRANCE

« La France recevra 35.000 chevaux. Ces chevaux seront utilisés pour la reconstruction de l'Europe et pour l'agriculture. »

Le cuirassé Pensylvania avait été endommagé le 12 août

« Le cuirassé Pensylvania avait été endommagé le 12 août. Il a été réparé et est prêt à reprendre son service. »

Au « Journal Officiel »

« Au « Journal Officiel », on a publié les décrets et les arrêtés du gouvernement. Ces textes concernent la production et la distribution des biens de consommation. »

Elegances de fin d'été

LA CHARRUE remplace le canon sur le bureau de M. Truman

100 tonnes de café perdues

Le capitaine de Lannurien héros du maquis slovaque est acclamé à Prague

60.000 collaborateurs arrêtés en Hollande

La bombe atomique continue à faire de mystérieux ravages à Hiroshima

Les Japonais ont subi de nouvelles pertes à Hiroshima. La bombe atomique continue à faire de mystérieux ravages.

Tous les journaux paraîtront sur grand format à partir du 1^{er} septembre

Les journaux français paraîtront sur grand format à partir du 1^{er} septembre. Cette mesure est destinée à améliorer la qualité de l'information et à faciliter la lecture.

QUIMPER COUR DE JUSTICE Le traître Corentin Kergoat de Châteaulin est condamné à mort

Jeudi, un cours très long et très intéressant... Le traître Corentin Kergoat de Châteaulin est condamné à mort... Le tribunal a prononcé la peine capitale à l'égard de cet homme qui avait trahi sa patrie...

PONT-L'ABBE Ouverture du stade de Kerstrado

C'est demain dimanche que sera inauguré le stade de Kerstrado... Les travaux ont été terminés à temps et le stade sera ouvert à la population...

Châteaulin Vers le grand circuit de l'Annie

Cette année encore, le grand circuit de l'Annie sera organisé à Châteaulin... Les organisateurs ont travaillé dur pour assurer le succès de cette manifestation sportive...

Concours d'Homage à la mémoire d'un grand réalisateur

Un concours d'homage sera organisé à la mémoire d'un grand réalisateur... Les participants seront invités à présenter des œuvres qui rendent hommage à son œuvre et à sa personne...

Maison JEAN MAZE Le grand bal des militaires du camp de Châteaulin

Un grand bal sera organisé par les militaires du camp de Châteaulin... L'événement sera une occasion de se retrouver et de profiter d'une soirée agréable...

FETE DE LA LIBERATION ET DU REPOUS

Des fêtes de la libération et du repos seront organisées... Ces célébrations auront lieu dans un cadre festif et seront l'occasion de se réjouir de la victoire...

TOUS LES SPORTS L'état de nos phares et balises

Un état des lieux est dressé concernant l'état de nos phares et balises... Les services compétents ont effectué des inspections et constaté que la plupart des installations sont en bon état...

ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION. Derniers remaniements pour Manche-Océan

Des remaniements ont été effectués pour l'anniversaire de la libération... Les organisateurs ont travaillé à améliorer la qualité de l'événement et à offrir une programmation plus riche...

LES 8 ET 9 SEPTEMBRE, A MORLAIX GRAND RASSEMBLEMENT DES MAQUISARDS ET RESISTANTS DE BRETAGNE

Un grand rassemblement aura lieu à Morlaix les 8 et 9 septembre... Cette manifestation sera l'occasion de rendre hommage aux maquisards et résistants bretons...

MORLAIX Au Théâtre municipal «Maquisards» a fait salle comble

La pièce «Maquisards» a été jouée au théâtre municipal de Morlaix... Le spectacle a été très apprécié par le public et a fait salle comble...

LORIENT Réveille la bile de votre foie

Un produit est proposé pour réveiller la bile de votre foie... Ce produit agit efficacement sur le système digestif et aide à éliminer les toxines...

RECHERCHES

Des recherches ont été effectuées dans le cadre de la libération... Les équipes ont travaillé dur pour retrouver des documents et des personnes importantes...

LE PREMIER TOUR DU CHAMPIONNAT DE FRANCE dans le Finistère

Le premier tour du championnat de France de football a eu lieu dans le Finistère... Les équipes locales ont donné un spectacle passionnant et ont montré leur niveau de jeu...

AVIS DIVERS

Plusieurs avis divers sont publiés, concernant des pertes et des recherches... Les personnes concernées sont priées de se manifester pour faciliter la résolution de ces affaires...

VOULEZ-VOUS UNE SITUATION ?

Des offres de travail et de formation sont proposées pour ceux qui cherchent une situation... Ces opportunités sont destinées à aider les jeunes et les personnes en recherche d'emploi...

Le problème de la glace dans nos ports de pêche peut-il être rapidement résolu ?

Le problème de la glace dans nos ports de pêche est une préoccupation majeure... Des mesures sont prises pour améliorer la situation et garantir la sécurité des pêcheurs...

AGRICULTURE - ELEVAGE

Des informations sont fournies sur l'état de l'agriculture et de l'élevage... Les producteurs sont encouragés à poursuivre leurs efforts pour améliorer la qualité de leurs produits...

AVIS MORTUAIRES

Plusieurs avis mortuaires sont publiés, concernant des décès récents... Les familles sont priées de se manifester pour organiser les obsèques...

AVIS DIVERS

Plusieurs avis divers sont publiés, concernant des pertes et des recherches... Les personnes concernées sont priées de se manifester pour faciliter la résolution de ces affaires...

AVIS DIVERS

Plusieurs avis divers sont publiés, concernant des pertes et des recherches... Les personnes concernées sont priées de se manifester pour faciliter la résolution de ces affaires...

AVIS DIVERS

Plusieurs avis divers sont publiés, concernant des pertes et des recherches... Les personnes concernées sont priées de se manifester pour faciliter la résolution de ces affaires...

AVIS DIVERS

Plusieurs avis divers sont publiés, concernant des pertes et des recherches... Les personnes concernées sont priées de se manifester pour faciliter la résolution de ces affaires...

La Radio est l'ami des jeunes. Un service de radio pour les jeunes, offrant des programmes adaptés à leurs goûts et besoins.

INSTRUMENTS ELECTRO-RADIO. Une gamme d'instruments électro-musicaux de qualité, adaptés à différents styles de musique.

PILULES FOSTER pour les reins et la vessie. Un traitement efficace pour les problèmes rénaux et vésicaux.

TRISTE RETOUR ! Une campagne de sensibilisation concernant les problèmes sociaux et économiques de la population.

POUR RECONSTRUIRE LA FRANCE. Une initiative visant à soutenir la reconstruction de la France après la guerre.

PRODUIRE ÉPARGNER. Une campagne encourageant l'épargne et la production pour le bien-être de la nation.

BONS DE LA LIBERATION à intérêt progressif. Des bons de libération offrant un intérêt progressif pour soutenir l'économie.

PETITES ANNONCES. Une section dédiée aux petites annonces, permettant aux particuliers de trouver ce qu'ils cherchent.

AVIS DIVERS. Une section regroupant divers avis, pertes et recherches.

AVIS DIVERS. Une section regroupant divers avis, pertes et recherches.

AVIS DIVERS. Une section regroupant divers avis, pertes et recherches.

AVIS DIVERS. Une section regroupant divers avis, pertes et recherches.

AVIS DIVERS. Une section regroupant divers avis, pertes et recherches.

AVIS DIVERS. Une section regroupant divers avis, pertes et recherches.



MAIRIE
DE
LA FORÊT-FOUESNANT
(FINISTÈRE)

Le 194

Madame
Alba La Cab

Vous êtes prié d'assister
à la Cérémonie qui aura
lieu le 11 novembre à 11 h 45
au Monument des Morts
et au cours de laquelle
vous sera remis l'insigne
réserve aux parents des
Morts pour la France
qui vous a été délivré
par le Gouvernement



MAIRIE
DE
CHATEAULIN
(FINISTÈRE)



Madame Veuve A L B A

9, Rue de Salonique

Q U I M P E R

(Dpt)

PONTS ET CHAUSSÉESDÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE

SERVICE

"

M. LE PORT

INGÉNIEUR EN CHEF

N° d'ordre }
du }
registre }

QUIMPER, le 5 Avril 1947.

Rue Théodore-Le Hars — Téléph. : 1-24, 2-04 et 9-76

L'INGÉNIEUR EN CHEF

DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

à Madame Robert ALBA.

(Chez Madame LE DOEUFF).

La Cale.

- LA FORET-FOUESNANT -

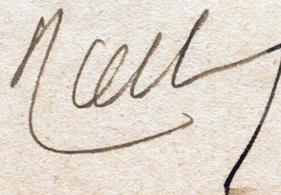
Madame,

Le Service des Ponts et Chaussées vient de faire construire une vedette automobile destinée à assurer le service d'un bac à Térénez, en attendant la reconstruction du pont détruit.

D'accord avec M. le Préfet, nous avons pensé rappeler le souvenir de votre mari, en donnant à cette vedette le nom de "Robert ALBA". Je vous serais très obligé si vous consentiez à donner votre accord à ce projet.

En cas d'acceptation de votre part, une petite cérémonie intime serait organisée sur place lors de la mise en service de la vedette, cérémonie à laquelle je serais heureux de vous voir assister, étant entendu qu'une voiture du Service vous conduirait à Térénez.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueux hommages.



PONTS ET CHAUSSÉESDÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE

SERVICE

"

M. LE PORT

INGÉNIEUR EN CHEF

N° d'ordre
du
registre

QUIMPER, le 5 Avril 1947.

Rue Théodore-Le Hars — Téléph. : 1-24, 2-04 et 9-76

L'INGÉNIEUR EN CHEF

DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

à Madame Robert ALBA.

(Chez Madame LE DOEUFF).

La Cale.

- LA FORET-FOUESNANT

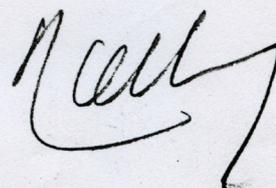
Madame,

Le Service des Ponts et Chaussées vient de faire construire une vedette automobile destinée à assurer le service d'un bac à Térénez, en attendant la reconstruction du pont détruit.

D'accord avec M. le Préfet, nous avons pensé rappeler le souvenir de votre mari, en donnant à cette vedette le nom de "Robert ALBA". Je vous serais très obligé si vous consentiez à donner votre accord à ce projet.

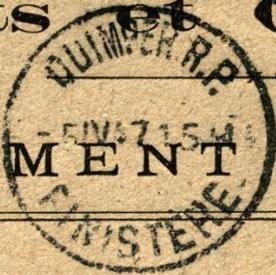
En cas d'acceptation de votre part, une petite cérémonie intime serait organisée sur place lors de la mise en service de la vedette, cérémonie à laquelle je serais heureux de vous voir assister, étant entendu qu'une voiture du Service vous conduirait à Térénez.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueux hommages.



Ponts et Chaussées

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE



Vergent

Monsieur Robert Alba

chez M^{me} Le Douf

La Cale

La Forêt-Fouesnant

Pour l'Ingénieur en Chef :
L'agent autorisé,

Pôle Jean Mullin © copyright

PONTS ET CHAUSSÉESDÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE

SERVICE

"

M. LE PORT
INGÉNIEUR EN CHEFN° d'ordre
du
registre

QUIMPER, le 9 Avril 1947.

Rue Théodore-Le Hars — Tél. : 1-24, 2-04, 9-76, 12-24

L'INGÉNIEUR EN CHEF

DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

à *Monsieur* Madame Robert ALBA.

(Chez Madame LE DOEUFF).

La Cale.

- LA FORET-FOUESNANT -

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 8 courant par laquelle vous m'avez fait connaître que vous acceptiez que nous donnions le nom de votre mari à la vedette qui doit assurer le service du passage provisoire de Térénez, et vous en remercier vivement.

Ainsi que je vous le disais dans ma lettre du 5, la mise en service de la vedette sera précédée d'une petite cérémonie intime qui pourrait être fixée au jeudi 17 Avril à 15 heures, si vous me donnez votre accord.

Auriez-vous l'obligeance de me dire si ces jour et heure vous conviennent?

Une voiture du Service vous prendrait le jour dit à 14 heures pour vous conduire sur place ainsi que les membres de votre famille.

A cet effet, je vous prie de me faire connaître le nombre de places nécessaires, et l'adresse où nous devons vous prendre.

Je vous serais obligé d'une prompte réponse, pour me permettre de lancer les invitations.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueux hommages.



CHATEAULIN

18 avril 1947 19, Quai de Nantes. — Téléphone 0-20

INAUGURATION DU BAC DE TEREZ

Hier, à 15 heures, une cérémonie eut lieu à proximité de l'ancien pont de Térénez, à l'occasion de l'inauguration du service de passage sur la rivière.

Les travaux, qui furent confiés à M. Le Tocquer, ingénieur T.P.E., ont été menés d'une façon très active et c'est ainsi que des démonstrations, réalisées hier, ont pleinement réussi.

Nous avons noté la présence de MM. Terlez, sous-préfet de Châteaulin; Le Port, ingénieur en chef des ponts et chaussées du Finistère; Delaserve, ingénieur d'arrondissement de Brest; La Lauze, adjoint technique des ponts et chaussées à Quimper; Kéranguyader, maire de Crozon, conseiller général; Bourhis, maire du Faou, conseiller général; Baley, maire de Rosnoën; Bossard, maire d'Argol; Mao, maire de Châteaulin; Hernigou, ingénieur principal en retraite; Pann, Jaffré, chefs de service; Ledu, Lavolet, chefs éclusiers; Mallard, ainsi qu'une délégation des services des ponts et chaussées; Quéinnec, industriel du Faou; Pottier, de Morgat, représentant les Chambres de commerce de Brest.

Cette cérémonie était consacrée à la mémoire de M. Robert Alba, ingénieur des ponts et chaussées à Châteaulin. Elle fut marquée par la mise en service d'une

vedette qui portera désormais le nom de ce patriote.

M. Le Port, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département, prononce un discours mettant en relief toute la valeur professionnelle, ainsi que l'attachement au devoir patriotique de M. Alba, mort dans les camps nazis. Il salue la mémoire de ce brave résistant et enlève le voile qui recouvrait le nom que portera désormais la vedette : Robert Alba.

Les autorités présentèrent leurs respectueuses salutations à Mme Alba. Puis, après divers essais de la vedette, la cérémonie prit fin.

Le bac remplaçant le pont de Térénez va être mis en service

Rosnoën, 13. — Le bac provisoire établi en remplacement du pont de Térénez, détruit par les Allemands en août 1944, sera mis en service le jeudi 17 avril. Le service sera assuré par un bac en bois pouvant transborder un camion du poids en charge de 5 tonnes ou deux voitures de tourisme, et par une vedette à moteur pour le transport des piétons.

La vedette portera le nom de « Robert Alba » en souvenir de l'ingénieur T.P.E. de Châteaulin, décédé au cours de sa déportation en Allemagne pour faits de Résistance, et sympathiquement estimé dans la région.

Une cérémonie intime d'inauguration aura lieu jeudi 17 avril, à 15 h. Cette inauguration est certainement le prélude de la reconstruction de ce pont suspendu. Nous applaudissons donc à cette première réalisation.

Assemblée générale

MARINE MARCHANDE.

PERMIS DE TRANSPORTER DES PASSAGERS

le bateau à (1) voiles (2) Kedette Robert Alba
immatriculé à Brest numéro 6657
construit en 1947, jaugeant brut _____ tonneaux.

Délivré au patron (3) _____
inscrit à _____ n° _____, âgé de _____ ans, pour
transporter des passagers ou effectuer des promenades en mer. (Décrets des 29 janvier 1923,
2 août 1924 et 2 août 1932.)

Nombre maximum de passagers
que le bateau pourra embar-
quer. } douze personnes
En toutes lettres.

Parcours maxima qu'il pourra
effectuer. } de l'une
à l'autre rive de l'Océan par
de Ternay

Matériel de sauvetage dont il de-
vra être constamment muni. . } PV de mise en
service
du 16 aout 1947

Brest de Ternay

A Brest, le 16 aout 1947

L'Inspecteur de la Navigation maritime,

[Signature]

Vu :
L'Administrateur de l'Inscription maritime,



NOTA. — 1° Ce permis doit, pour être valable, être obligatoirement revêtu du timbre de dimension.
2° Les infractions aux dispositions réglementaires sur le transport des passagers rendent les délin-
quants passibles des peines prévues par la loi du 17 décembre 1926, sans préjudice des poursuites correc-
tionnelles dont ils pourront être l'objet, en vertu des articles 319 et 320 du Code pénal, en cas de blessure
ou de mort d'homme.

(1) Voiles, vapeur ou moteur.
(2) Nom du bateau.
(3) Nom et prénoms.

CHANTIERS NAVALS DU FAOU

CONSTRUCTIONS
NAVALES

VENTE - LOCATION
ENTRETIEN
RÉPARATION
DE TOUS BATEAUX

DOMICILIATION BANCAIRE :
Société Générale. PONT-LABBÉ

N°

Pièces jointes :

LE FAOU

(FINISTÈRE)

Rép. Producteurs Finistère N° 640
R. C. Châteaulin N° 18 B

TÉL. 5 LE FAOU

C. C. P. RENNES

N° 634-36

LE 18 Octobre 1946

PRIX DE REVIENT d'une BARQUE , mesurant,

5 mètres 50 de longueur
2 " de largeur
0 " 75 de creux

Bois	25.000 francs
Ferrures	12.000
Bitord, étoupe, carvelles, pointes, peinture, brai	8.000
Main-d'oeuvre	25.000
Frais généraux et divers	10.000
	<hr/>
	80.000 francs

A LE FAOU le 18 Octobre 1946

CONDITIONS DE VENTE. - Nos factures sont payables au Faou. Nos traites ne font pas dérogation à cette clause attributive de juridiction. Nos marchandises expédiées franco ou non voyagent aux risques et périls des destinataires. En cas de contestation, le Tribunal de Châteaulin sera seul compétent.

Pôle Jean Moulin ©copyright

PONTS & CHAUSSÉES

SUBDIVISION

DE

CHATEAULIN - PLOMODIERN

Châteaulin, le 20 Novembre 1946.

P. TOCQUER , Ingénieur des T.P.E. à Châteaulin
à
M. MORVAN , Entrepreneur au Faou .

Suite à notre entrevue de jeudi dernier 26 novembre je vous confirme que je suis d'accord avec vous au sujet du devis se montant à 80.000 francs que vous m'avez fourni le 18 octobre 1946, devis relatif à la construction d'une vedette de 5 m,50 de longueur, 2 m. de large et de 0 m,75 de creux. Je vous demanderais de mettre cette embarcation en chantier dès que possible.

Pôle Jean Moulin ©copyright



CHANTIERS NAVALS
DU FAOU
LE FAOU (Finistère)

J-03273



Nous soussignons, CHANTIERS NAVALS DU FAOU,
certifions avoir construit pour les PONTS-et-
CHAUSSEES du FINISTERE, une vededette de:

Longueur: 5 mètres 50

Largeur : 2 mètres

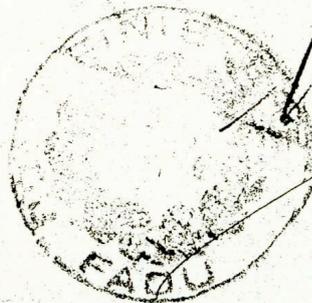
Creux : 0 mètres 75

A LE FAOU le 15 Avril 1947

P^r la Sté des Chantiers
Navals du Faou :
La Secrétaire Générale,

J. Ullowal

Val pour légalisation de la signature
de Mr Morvan Jacques apposée ci-dessus
Le Faou le 15 Avril 1947



Boe de Jérôme

Direction
de St-Servan

Année 19 47

Quartier
de Brest

MARINE MARCHANDE

Port

de Brest

Loi du 16 Juin 1933

PROCES VERBAL de VISITE de Mise en Service

du Navire à moteur "ROBERT ALBA".

Aujourd'hui seize avril Mil neuf cent quarante sept

la Navire à moteur "ROBERT ALBA" appartenant aux Ponts & Chaussées

Port d'attache Brest armé à Brest à la Navigation Côtière

jaugeant 2 tonneaux environ

a fait l'objet d'une visite de mise en service,

effectuée par l'Inspecteur de la Navigation Maritime assisté du Garde Maritim

à la demande de l'Administration des Ponts & Chaussées

Vue à flot, cette vedette neuve est sortie des Chantiers Navals du
Faou le 15 avril 1947.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

....

Longueur 5 m 50, largeur 2 m, creux 0 m 75

Elle possède un moteur DIESEL C.L.M. de 6/8 CV. Sa jauge brute est approximative et devra être déterminée exactement par le service des Douanes.

Elle est destinée à transporter des passagers en travers de l'aule ne au passage de Térénez.

Son armement sera complété par le matériel suivant :

x 1 fanal combiné blanc, vert, rouge, de navigation. En attendant que ce fanal soit approvisionné, il pourra être remplacé par un fanal tempête

1 appareil sonore

1 extincteur à mousse de 3 litres

+ 1 boîte de secours comportant : 1 flacon de teinture d'iode, ou de mercurochrome, 1 flacon d'alcool dénaturé, 1 paquet de gaze de 55 gr

1 paquet de coton hydrophile de 25 gr, 10 pansements individuels stérilisés moyens.

Sa capacité passagère est fixée à 12 personnes, non compris l'équipage.

Ce chiffre est peint sur le tableau intérieur arrière.

Ses engins de sauvetage comprendront :

1 bouée couronne avec un bout de filin de 10 mètres

14 brassières de sauvetage

et des caissons sièges munis de guirlandes en filon servant de bans susceptibles de supporter dans l'eau le maximum des personnes autorisé.

Les rechanges de moteur devront comprendre :

1 clapet de pompe de cale - 1 clapet de pompe de circulation

Le tuyau d'évacuation des gaz devra être protégé des heurts et entouré d'amiante.

DECISION

Sous réserve de l'exécution des prescriptions indiquées ci-dessus la vedette "ROBERT ALBA" est autorisée à naviguer pour le service envisagé dans le P.V.

Le Présent procès-verbal sera transcrit au registre tenu à bord conformément à l'art. 17 de la loi

Fait à BREST, en double expédition, les jour mois et an que dessus.

BREST, le 11 AVRIL 1947

L'Inspecteur de la Navigation
et du Travail maritime DUPOUX

signé : DUPOUX

Châteaulin, le 24. Juin 1952

PONTS ET CHAUSSEES

-o-o-o-o-

Subdivision

de

Châteaulin-Plomodiern

-o-o-o-

BAC DE TEREZEZ -VELETTE ROBERT ALBA

-o-o-o-o-o-

Lettre de Monsieur l'Ingénieur du
19 Juin 1952

spéciale

Par note du 19 Juin, Monsieur l'Ingénieur nous a demandé de lui indiquer les raisons qui justifiaient le maintien de la vedette "Robert Alba" à la subdivision de Châteaulin-Plomodiern.

Notre subdivision est chargée d'un service maritime qui comprend: les ports de Châteaulin, Ty-Beuz et Port-Launay avec son bassin à flot, ses quais, et l'écluse maritime de Guily-Glas, la rivière d'aulne, part comprise entre l'écluse de Guily-Glas et le pont de Térénez, et la rivière de la Douffine. Nous devons faire remarquer à Monsieur l'Ingénieur que le port de Port-Launay est le 3ème port du département en tonnage, plus de 80.000 T de marchandises par an entre le sable d'amendement, sable de construction, chaux, ciment, vin etc... Les ouvrages de l'écluse maritime de Guily-Glas qui ~~commandent~~ commandent l'accès du bassin à flot de Port-Launay ont besoin d'un entretien constant, entretien rendu plus difficile et plus onéreux par manque d'un bateau à moteur, il en est de même pour les murs de quai des différents ports de la subdivision. Nous devons également assurer une surveillance sur les 60 Kms de rivage existant entre Guily-Glas et le pont de Térénez où toutes les extractions sont interdites et où existent plusieurs concessions pour parcs à huîtres et moules.

De plus la surveillance de la pêche serait facilitée. Ce bateau permettrait la descente de l'aulne la nuit à l'époque de la remontée des saumons et de faire une chasse impitoyable aux braconniers de la région. Un bateau à moteur nous est donc indispensable pour assurer normalement notre service, ce bateau serait mouillé à l'écluse maritime de Guily-Glas d'où il pourrait se déplacer rapidement en cas d'accident, noyades et autres

L'Ingénieur des T.P.E.

J. M.

CHATEAULIN, le 5 Octobre 1961

DOMAINES - EXPROPRIATIONS - LOYERS

Remise à l'Administration des Domaines de
l'ancienne vedette "Robert Alba" servant au trans-
bordement des passagers au passage de Térénez sur l'Aulne

RAPPORT DE L'INGENIEUR DES T.P.E.

Le présent rapport a pour objet de soumettre des propo-
sitions en vue de la remise à l'administration des Domaines de
la barque à moteur qui servait au transbordement d'une rive à
l'autre de l'Aulne des piétons au passage de ~~Rochoën~~^{Térénez}, avant la
reconstruction du pont de Térénez.

°
°

Avant la reconstruction du pont de Térénez nous avons
installé au passage de Térénez pour le transbordement d'une
rive à l'autre de l'Aulne :

- a) Un bac en bois de 13 mètres de longueur, 4,00m de largeur
creux de 0m,90 , avec moteur à huile lourde de 16 C.V.
- b) Une Vedette en bois de 5m,50 de longueur, 2mètres de lar-
geur, creux de 0m,75 , muni d'un moteur C.L.M. de 6/8 CV.

Le bac avec ses accessoires a été remis à l'Administra-
tion des Domaines par procès-verbal en date du 5 Octobre 1953.

La vente devait avoir lieu le 4 Novembre 1953 à 14H.30.
L'Administration prétendait en tirer 500.000 frs. Aucun acqué-
reur ne s'est présenté et finalement le bac é été cédé à l'a-
miable à M. MADEC, mareyeur à Daoulas pour la somme de 10.000fr
et le moteur à la municipalité de l'île Molène pour une som-
me également dérisoire.

La Vedette à moteur pouvait encore nous rendre service
puisque nous sommes chargé d'un service maritime pour l'entre-
tien des ouvrages du port de Port-Launay, qui à l'époque était
encore le 3ème port du département en tonnage, et la surveil-
lance des 60 Kms de rivage existants entre Guily-Glas et le
pont de Térénez où toutes les extractions sont interdites et
où existent plusieurs concessions pour parc à huitres et à mou-
les. Nous avons donc conservé la Vedette avec l'accord de M.
DE LA SERVE, Ingénieur d'Arrondissement.

.../...

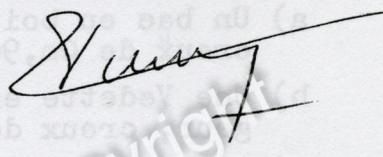
Actuellement la vedette est hors d'usage et nous n'avons plus aucune raison de la conserver. La coque est particulièrement en mauvais état et a été abimée par les tarets. Le moteur C.L.M. Diésel , type 6/8 CV., quoique fatigué peut encore servir après une révision complète.

La vedette est sortie des Chantiers Navals du FAOU le 15 Avril 1947. L'ensemble barque-moteur a coûté 150.000 frs à l'époque. La barque n'a plus que la valeur du bois de démolition, c'est à dire valeur nulle aussi proposons nous de fixer l'ensemble à 200 NF. , valeur actuelle possible du moteur, comme limite au-dessous de laquelle le matériel ne pourra être aliéné conformément aux instructions contenues dans la circulaire série B,n°1 du 25 Février 1929 du Ministère des Travaux Publics-Comptabilité ler Bureau, relative à la vente de matériel de l'Etat.

° °

En résumé, nous avons l'honneur de proposer à M. l'Ingénieur en Chef de bien vouloir saisir l'Administration supérieure pour nous autoriser à remettre au service des Domaines, en vue de son aliénation, l'ancienne vedette " Robert Alba".

L'INGENIEUR des T.P.E.



Pôle Jean Moulin © copyright

Paroles prononcées

par M. LE PORT, Ingénieur en Chef
des Ponts et Chaussées du Département du Finistère
à l'inauguration du nom de "Robert Alba"
sur la vedette affectée au service provisoire
du Passage de Térénez, le 17 avril 1947.

Madame, Mademoiselle,
Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs,

Mon intention n'est pas, en ce moment,
de prononcer un discours, mais seulement,
et en toute simplicité, d'essayer de
préciser le sens de la manifestation d'au-
jourd'hui.

Le 20 octobre 1943 au matin, nous
apprenions que M. Robert ALBA, alors Ingé-
nieur des Travaux Publics de l'Etat, chargé
de la Subdivision de Châteaulin-Plomodiern,
était, la veille au soir, tombé, victime
de son ardent patriotisme, entre les effro-
yables griffes de la Gestapo. Nous nous
rendîmes compte, hélas, aussitôt, que les
Autorités Françaises étaient impuissantes
à l'en retirer.

...

Dirigé de Quimper sur Compiègne et l'Allemagne, M. ALBA vécut alors, la tragédie obscure, abominable, à la fin de laquelle il devait succomber le 28 avril 1945, au camp de Sandbostel, près de Brême où il se trouvait alors interné.

+ +

Né à Galan, dans le département des Hautes-Pyrénées, le 24 octobre 1913, après de solides études, M. ALBA était reçu en 1934 au concours d'Adjoint Technique des Ponts et Chaussées, puis, en 1938, admis au concours d'Ingénieur Adjoint des Travaux Publics de l'Etat.

Après une année de service militaire à Toulouse, M. ALBA était, en décembre 1934, affecté comme Adjoint Technique des Ponts et Chaussées à Quimper, poste dans lequel il devait aussitôt laisser ressentir ses brillantes qualités.

Nommé Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, il était affecté, le 16 janvier 1939, au Service des Ponts et Chaussées du Morbihan.

... ..

Puis, ce furent les jours sombres de septembre 1939.

Mobilisé, M. ALBA était fait prisonnier en 1940 et libéré le 17 décembre 1941.

En février 1942, il était, sur sa demande, affecté au Service des Ponts et Chaussées du Finistère et chargé de la direction de la Subdivision de Châteaulin-Plomodiern, où son activité devait se révéler féconde dans toutes les branches de son service.

La Chambre de Commerce de Quimper avait, d'ailleurs, reconnu les qualités de M. ALBA et lorsque l'importance de ses Services nécessita leur réorganisation, c'est à son concours personnel qu'elle fit appel pour la direction de ses Services Généraux à Concarneau, tâche qu'il aurait su, sans aucun doute, brillamment remplir.

Dans ses fonctions, il fit toujours preuve d'une grande conscience professionnelle, de solides connaissances techniques, d'un jugement très sûr et d'une autorité souriante et bienveillante qui frappait vivement ceux qui l'approchaient.

A celles que je viens de citer, M. ALBA joignait à un haut degré les qualités de coeur et nous savons les grandes sympathies dont il était l'objet dans notre Maison et combien ses Chefs, ses Collègues et ses Collaborateurs étaient ses amis.

Ardent patriote, M. ALBA entra dans la lutte clandestine contre l'occupant et ne ménagea pas ses efforts pour toujours mieux servir son Pays. Il assumait de terribles risques avec une hardiesse à peine croyable dans une tâche infiniment délicate et d'un intérêt capital.

La cruauté du sort, hélas! ne permet plus que ces hautes qualités viennent, dans sa profession civile, confirmer et développer son action féconde.

Notre Service conservera fidèlement le souvenir de M. ALBA.

Pour en porter témoignage, nous avons pensé appeler "Robert ALBA" la vedette affectée à la liaison, à Térénez, entre les deux rives de l'Aulne.

M. le Préfet a, d'emblée, approuvé
notre suggestion.

Otons ensemble le voile tricolore
qui découvrira son nom.

Ainsi demeurerons-nous fidèles au
souvenir de celui qui fut, jusqu'au
sacrifice suprême, le serviteur de son
Pays.

Nully

Ponts et Chaussées

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE



^{Madame}
Monsieur

Robert Alla.

Chez Jean Madame Le Drouff

La Lalle

- La Forêt - Fouernant -

Pour l'Ingénieur en Chef :
L'agent autorisé,

Pôle Jean Moulin © Copyright

Pôle Jean Moulin ©copyright

22	26	27	27
13	16	17	17
18	20	20	27
27	27	27	27

Châteaulin, le 18 Mars 1948



DÉPARTEMENT
DU
FINISTÈRE
— — —
MAIRIE
DE
CHATEAULIN

Madame A L B A

Directrice du Collège Technique de Jeunes
Filles

Q U I M P E R

Madame,

Mon Conseil Municipal, au cours de sa dernière réunion, a manifesté le désir de dénommer le Quai du Pont Neuf " Quai Robert ALBA " en hommage au dévouement de votre mari dans la lutte contre l'envahisseur.

Pour me permettre de solliciter de l'administration supérieure l'autorisation de changer la dénomination de ce quai, je serais heureux d'avoir votre accord à ce sujet.

En cas d'approbation de votre part, l'inauguration de ce Quai aura lieu le Dimanche 2 Mai courant en présence d'un membre du Gouvernement.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire .



Châteaulin, le 10 Avril 1948



DÉPARTEMENT
DU
FINISTÈRE
- - -
MAIRIE
DE
CHATEAULIN

Madame **A L B A**

9, rue de Salonique

Q U I M P E R

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire part qu'au cours de la manifestation patriotique organisée à CHATEAULIN, le Dimanche 2 Mai prochain, il sera procédé à l'inauguration du Quai Robert ALBA, vers 10 heures 30.

Le Comité organisateur de la journée, me charge de vous inviter à assister à cette cérémonie, ainsi qu'au Vin d'Honneur qui sera servi dans la salle de la Mairie à l'issue des manifestations de la matinée, vers 12 heures.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire .



Ponts & Chaussées

Finistère

Service :
ordinaire

Subdivision de

Chateaulin-Plomodiern

PERSONNEL

Extrait du Registre matricule
des
Fonctionnaires & Agents

M. ALBA

M. ALBA, Robert, Jean, Germain

Né le 24 Octobre 1913, à Galan (Hautes Pyrénées)

Célibataire, marié ou veuf : Marié le 14 Septembre 1934

Nombre d'enfants : une fille, 1935

Attaché au Service du Finistère, le 1er Décembre 1934

Résidence : Chateaulin

:-

Epoque de la nomination à chaque grade :

Adjoint technique stagiaire le 1.12.1934
- de 4è cl., point de départ de l'ancienneté, 1.12.1934.
- 3è cl. 1er Juill. 1937 (A.M. du 13.7.37)
Ingénieur Adjoint des T.F.E. de 4è cl. le 16 Janv. 1939
- 4è cl. le 16 Janv. 1938 (reclassement)
- 3è cl. le 1er Juill. 1941

:-

Services militaires ou civils
étrangers à l'administration des Ponts & Chaussées

A Accompli son service militaire du 15 Oct. 1933 au 15 Oct. 1934
d'Infanterie, à Toulouse - Caporal.

Mobilisé le 3 Sept. 1939 dans l'Infanterie - Prisonnier -
Libéré le 7 Déc. 1941.

Indication de l'année.	Indication sommaire des services de l'année, telle qu'elle est portée sur les comptes d'Inspection
1934	Bureau de l'Ing. Ord. de l'Arr. Sud. Expéditions d'écritures et de dessins.
1939	Ing. Adj. des T.P.E. AFFECTÉ dans le Département du Morbihan à compter du 16 Janv.1939
1939	Mobilisé
1940	Mobilisé - Prisonnier
1941	Prisonnier, libéré le 17 Decembre.
1942	à compter du 19 Fév. affecté dans le Finistère S.O. bureau de l'arr. N.O. à Brest (1) noté de O. KERIVEN ci-après Subdivision de Chateaulin-Plomodiern, comprenant : R.N. : 34 k 800 ; C.D. 45 k 553 ; V.O. - Gestion de chemins ruraux - Communes de Port-Launay - St-Ségal - Logonna-qui-merc'h - Rosnoen - Trégatvan - Dinéault - Plomodiern - St-Nic - Contrôle des Transports Routiers et des terrains sportifs scolaires Service hydraulique : Affluents de l'Aulne à l'Ouest de Pleyben - Ruisseaux de la Baie de Douarnenez Service Maritime : Ecluse de Guily-Glas en Port-Launay Rivière Maritimee l'Aulne de Landévennec à Port-Launay et littoral de la Baie de Douarnenez, de Pen-Trez à Ste-anne-La-Palud.
1943	Même service jusqu'au 21 Octobre 1943 - arrêté par la gestapo - Déporté en Allemagne
1944	--- d° ---
1945	--- d° ---

(1) L'arrondissement Nord-Ouest (N.O.) des Services des Ponts et Chaussées était dirigé pendant l'occupation par M. LECOMTE ancien polytechnicien, Ingénieur des Ponts et Chaussées, et, futur Préfet du Finistère à la Libération ; il y avait à l'époque cinq unités territoriales de ce type dans le Finistère - Brest (2) Morlaix (1) Quimper (2), chacune regroupant plusieurs subdivisions dont pour le Nord-Ouest, celle de Chateaulin-Plomodiern -

R. ALBA fut donc un des collaborateurs de M. LECOMTE, par ailleurs agent important d'un Réseau clandestin ; les étroites relations professionnelles entre les deux hommes ne furent peut être has et étrangères à l'engagement de l'Ingénieur

PONT et CHAUSSEES

MINISTERE

LE PORT
Ingénieur en Chef

M. POULIQUEN,
Ingénieur en Chef Adjoint.

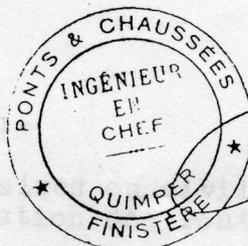
C E R T I F I C A T

Je soussigné Jacques POULIQUEN, Ingénieur en Chef Adjoint des Ponts & Chaussées à QUIMPER, Président de l'Amicale des Réseaux de la France Combattante, Section du Sud-Finistère, certifié avoir connu l'activité de M. ALBA Robert, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat à CHATEAULIN, dans la Résistance.

M. ALBA Robert, né le 24 Octobre 1913, a été arrêté le 19 Octobre 1943 par les troupes d'occupation qui le recherchaient à la suite de la part prise par lui dans l'évasion d'aviateurs alliés abattus dans le Département.

M. ALBA fut ensuite déporté en Allemagne et est décédé à SANDBOSTEL (Allemagne) le 28 Avril 1945.

Fait à QUIMPER, le 25 Mai 1954



g p

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le **2 MARS 1950**

SUCCESSIONS MILITAIRES & TRANSFERTS DE FONDS

22, Boulevard de la Bastille, 22

PARIS 12^e
J . D - T F
L R - I836
12407

Madame ALBA Robert
"Institutrice "
chez Madame STERVINOU
Commerçante
31 Rue Kérion
QUIMPER
FINISTÈRE

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que mes services ont pu récupérer, pour le compte de Monsieur Robert ALBA, un objet en provenance d'un camp de concentration en Allemagne.

Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire parvenir, afin de me permettre d'assurer la transmission du dit objet, un extrait de votre acte de mariage, délivré sans frais par la Mairie, datant de moins de 3 mois et comportant notamment l'indication de la date et lieu de naissance du déporté.

Veillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

**Le Chef du Service
des Successions Militaires et Transferts de Fonds**

SR/JD

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15 MARS 1950

SUCCESSIONS MILITAIRES & TRANSFERTS DE FONDS

22, Boulevard de la Bastille, 22

PARIS 12^e

15555

Madame ALBA Robert
31, Rue Kéréon
QUIMPER (Finistère)

1836 LR 1
T.F

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que je vous adresse, sous pli séparé -chargé-, le seul objet qui a pu être récupéré pour le compte de M. ALBA Robert et dont la mention figure sur la quittance ci-annexée, que je vous prie de vouloir bien me retourner, après l'avoir revêtue de votre signature, en utilisant l'enveloppe ci-jointe.

Cet objet avait été saisi sur l'intéressé, par les autorités allemandes, lors de son arrivée au camp de Neuengamme.

Je ne manquerai pas, le cas échéant, de vous faire parvenir tout ce qui pourrait m'être remis ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueux hommages.

Le Chef du Service
des Successions Militaires et Transferts de Fonds

9

PONT et CHAUSSEES
 MINISTERE
 LE PORT
 Ingénieur en Chef
 M. POULIQUEN
 Ingénieur en Chef Adjoint.
 :-

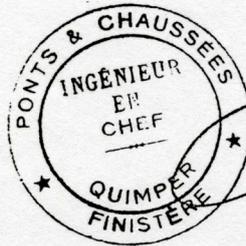
C E R T I F I C A T

Je soussigné Jacques POULIQUEN, Ingénieur en Chef Adjoint
 des Ponts & Chaussées à QUIMPER, Président de l'Amicale des Réseau
 de la France Combattante, Section du Sud-Finistère, certifié avoir
 connu l'activité de M. ALBA Robert, Ingénieur des Travaux Publics
 de l'Etat à CHATEAULIN, dans la Résistance.

M. ALBA Robert, né le 24 Octobre 1913, a été arrêté le
 19 Octobre 1943 par les troupes d'occupation qui le recherchaient
 à la suite de la part prise par lui dans l'évasion d'aviateurs
 alliés abattus dans le Département.

M. ALBA fut ensuite déporté en Allemagne et est décédé
 à SANDBOSTEL (Allemagne) le 28 Avril 1945.

Fait à QUIMPER, le 25 Mai 1954



Handwritten signature

Häftlingskarte

Einlieferungsstelle		Einlieferungsdatum			Häftlingsart	Geburts-			Geschlecht	Familienstand				Kinder		
S.D.		Tag	Monat	Jahr		Tag	Monat	Jahr		männlich 1	ledig 1	verheiratet 2	verwitwet 3	geschieden 4	m	w
		07	18	07	44	Poli	07	24	10	13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Staatsangehörigkeit		Hauptberuf			1. Nebenberuf			2. Nebenberuf			3. Nebenberuf					
A FRANKR		BAUINGENIEUR			-			-			-					
Wehrdienstverhältnis		T.-Grad	Anzahl Vorstrafen		Gefängnis Monate	Zuchthaus Monate		Eingeliefert in KL								
-		-	-		-	-		Neuengamme 09								
Zugangsart	Überstellung an KL			Häftlings-Nr.		eingesetzt als			Abgangs-			Holl. Verm.				
E 1	Neuengamme 09			37362		000			Art	Tag	Monat	Jahr	Zu	Ab		
Bemerkungen:									Kontrollvermerk							
									ausgestellt		verschlüsselt		Loch geprüft			
									V		29		5			

ALABLANCH Auguste	6.4.1899 Mauville (Indre)	7.9.44	45.761	Wilhelmshaven	+ 7.4.45 LÜBBERS	épouse: Yvonne ALABLANCH à Paris (Indre)
ALABYAN Léon Auguste Gustave	7.9.1879 Bregmon (Ardennes)	7.6.44	54.197		+ 17.10.44 HEURBAUM	épouse: Aline ALABYAN à Bregmon (Ardennes)
ALABYAN René	30.9.1924 Bregmon (Ardennes)	7.6.44			traf. 1.7.44 SACHSENHAUSEN traf. 22.2.45 NAUHAUSEN	rus de la Rivière à Bregmon (Ardennes)
<u>A. L. B. A.</u> <u>Robert Jean</u> <u>Germain</u>	<u>24.10.1913</u> <u>Galan</u> <u>(Haute-Pyr.)</u>	18.7.44	57.363		+ 20.4.45 SARBONVAL	épouse: Mme ALBA-LÉBOUY à La Forêt par Foucauld (Finist.)
ALBERGA Joseph Salvador	14.8.1922 Griailles (Tarn-et-Garonne)	7.6.44			traf. 1.7.44 SACHSENHAUSEN retré	100, rue Alsace-Lorraine St.-Maur/Seine
ALBERT Alexandre	20.5.1918 Ternaville (Cantal)	18.7.44	57.135	Brezen-Farga	traf. 1.7.44 disparu	ascendant: Mr. Urbain ALBERT rue de Bonnevie à Murat (Cantal)
ALBERT Gabriel	14.5.1909	7.6.44			traf. 1.7.44 SACHSENHAUSEN retré + après son retour	23, rue Dragonneau à Boniers (Hérault)
ALBERTELLA Jacques	6.6.1924 Paris	17.10.44	57.878	Porta	retré	6, rue Esipion à Paris 5ème ou les Juntas par Neuilly- les-Bois (Indre) 129, rue de Neuilly Thiers (Seine)

Auszug aus einem alphabetischen Häftlingsverzeichnis des Konzentrationslagers Neuengamme

Copy of Doc. No. 3420920#1 in conformity with the ITS Archives

Marcel Agliardi · Jules Agnans · Roger Agnes · Léon
Agresti · Jean Aguade-Gatell · Roger Aguenier
Aignin · Pierre Aignerren · Germaine Aigrain · Pierre
· Juliette Airiau · Marie Airiau · Alphonsine Airiau
rahaham Akoka · Joseph Alabart-Pascual · Gaston
Alavoine · Léon Alavoine · Robert Alba · Gilbert
Mordka Albert · Gabriel Albert · Joseph Albert
Albucher · Fernand Alby · Juan Alcai-Domenez ·
Yves Aleste · Baptiste Aletto · Henri Alexandre
Alfandari · André Algan · Anselme Algret · M
· Jean Alix · Lucien Alix · Marie Alix · Maurice
Allain · Georges Allain · Guy Allain · Léon Alla
· Eugène Allanic · Antonin Allante · Antoine A

Le mur de Compiègne -

28.4.1945

Aberfeld

Marija Ainowa

Robert Alba

Karl Andre

Georges Bailly

Johann Baptist Bauer

Grigorij Bekljaschow

Aart van den Berg

Kalinka Bitter

Pieter Abram Böhm

Borowski

Martinus Johannes Bosters

Edouard Bourchy

Neuengamme - Maison du recueillement -